

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION	03	EDUCATION	05	SANTE PUBLIQUE	07
INFRASTRUCTURE	12	ECONOMIE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
ENERGIE	06	ADMINISTRATION	16	RURAL	03

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2127

28 Aout 2020

28 August 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	022/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 25 août 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 022/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-09-2020

2	Reference	023/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 25 août 2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 023/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 DU 25 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SCANNER 16 BARRETTES + ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-09-2020

3	Reference	010/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 du 28/08/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE MANJO EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-09-2020

4	Reference	011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 du 28/08/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE MANJO EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-09-2020

5	Reference	007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 27/08/2020, POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'AER – EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 002/AONO/CEN/CIPM/2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT 2) DE LA CENAME FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME, EXERCICE 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 06-10-2020
----------	--

7	Reference 012/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 28/08/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE (INTER RN5)- NJOUMBENG 1-MOUANDONG — ABANG (MARCHE), DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-09-2020
----------	---

8	Reference 013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 28/08/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 18-09-2020
----------	---

9	Reference 004/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'EP D'ENDAMA II, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN UN LOT UNIQUE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-09-2020
----------	--

10	Reference 005/AONO/JO3.06/C-EMO/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/JO3.06/C-EMO/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIGA DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-09-2020
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 006/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°006/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU SCANWATER D'ENDAMA II, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>22-09-2020</p>
-----------	---	---

12	Reference 013/AONO/MINHDU/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES N°013 /AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 26/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE DE LA ROUTE CARREFOUR BRIGADE DE GENDAMERIE DE MVOG-BETSI - HOPITAL DES SOEURS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCING : BIP/MINHDU 2020</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>29-09-2020</p>
-----------	--	---

13	Reference 015/AONO/CAYDE7/CIPM/20 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAYDE7/CIPM/20 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>22-09-2020</p>
-----------	--	--

14	Reference 017/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 21/08/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°017/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 21/08/2020 POUR LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION ET DE PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>14-09-2020</p>
-----------	---	---

15	Reference 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2020</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>17-09-2020</p>
-----------	---	--

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 28/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAHOLE ET LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC BLOC LATRINES A SOMBO CHEFFERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-09-2020

17

Reference [023/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/AG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°023/DC/AC/CLPM-CMNE-TLM/AG/2020 DU 19/08/2020 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMALES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-09-2020

18

Reference [01/DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE COTATION N°01/DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL A MANIFESTATION POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUEES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-09-2020

19

Reference [006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 20/08/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 20/08/2020 POUR LA FOURNITURE DE 330 UNIFORMES PERSONALISEES POUR INFIRMIERS A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-09-2020

20

Reference [009/ASMI/CUD/SG/DESCV/2020 DU 26/08/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation à MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/ASMI/CUD/SG/DESCV/2020 DU 26/08/2020 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES ENTREPRISES OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA PRE-COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DANS LES QUARTIERS D'ACCES DIFFICILE DE LA VILLE DE DOUALA - EXERCICE BUDGETAIRE 2021 ET SUIVANTS -

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-09-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

21	<p>Reference N°002/ASMI/AER/DG/C/PLAN-VER/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/AER/DG/C/PLAN-VER/2020 DU 27/08/2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU CONTRÔLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À POUPEM PAR BATIÉ SUR LA RIVIÈRE CHÉ-NGWÉN ET DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST ET DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE AINSI QUE CELUI DE LA FOURNITURE ET POSE D'UN POSTE DE COMPENSATION À BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-10-2020</p>
-----------	---

22	<p>Reference D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference D13 – 246 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13 – 246 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/D13-198/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference N° 02 /CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 02 /CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01-BIS/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 22/07/2020, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON 4X4 POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference N°013/C/C-MGME/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/C-MGME/SG/2020 DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 08/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NYIMI-BILON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference N°006/ADD/ C-AKGA/CIPM/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°006/ADD/ C-AKGA/CIPM/2020 DU _____ RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILIKE (RUE 1 ET 2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEO, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG-CARREFOUR EBOA ET DU CARREFOUR WOUMA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINH DU. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 038/CW/DG/2020 du 27/08/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°038/CW/DG/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 25 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, RELATIF À L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES FOURNITURES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA 4ÈME ÉDITION DU SALON AVICOLE INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference 012/TRADEX/DG/CIPM/2020 du 27/08/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/TRADEX/DG/CIPM/2020 DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/2020 DU 24 JUILLET 2020, RELATIF À LA FABRICATION ET LE MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLÉ II Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 037/CW/DG/2020 du 26/08/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°037/CW/DG/2020 DU 26/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 00018/C/CO/JO3.04/CCD-ST/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000018/C/CO/JO3.04/CCD-ST/2020 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/ CAMTEL/CIPM/ 2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference N°0013/C/C-MGME/SG/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0013/C/C-MGME/SG/2020 DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003026/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 14 JUILLET 2020 EN PROCEDURE 109(C) POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES PONT SO'O-BENEBALOT (N2) DU PK 25 AU PK 51 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference 00026/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00026/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 13 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°00007/DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE TRANSPORT DE FUMIER (LOUGGUERE ET WAKWA). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

35	Reference D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference 038/CW/DG/2020 du 27/08/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°038/CW/DG/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 037/CW/DG/2020 du 26/08/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°037/CW/DG/2020 DU 26/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/ CAMTEL/CIPM/ 2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference 6156/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet DECISION N° 6156/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 25 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference 00393 /D/MINEPIA/SG/DAG/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 00393 /D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 25 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, RELATIF À L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES FOURNITURES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA 4ÈME ÉDITION DU SALON AVICOLE INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference 037/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 26/08/2020 Lire Titre/objet DECISION N°037/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 26/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 072/D/C/PJA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference 072/D/C/PJA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020, Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 1930 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet DECISION N° 1930 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/D13-198/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference 1929 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet DECISION N° 1929 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference DECISION N°024/D/SG/ST/CAG 1ER/2020 Lire Titre/objet DECISION N°024/D/SG/ST/CAG 1ER/2020PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CA-GRA L@7CLPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEHERI - SABONGARI ; SABONGARI-LOWEL ; LOWEL- GAROUA WINDE ; GAROUA WINDE - DJABELL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 038/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 27/08/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 038/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference 020/D/SG/ST/CAGIER/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PONANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVEN N° OLS/AONO/CAGRA I@7CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS EN BÉTON ARMÉ : UN (01) DALOT SIMPLE (2,50 X 1,00) M À MEHER! SABONGARI ET UN (01) DALOT TRIPLE (2,50 X 1,00) M SUR LE TRONÇON CIMETIÈRE - CES BILINGUE DE OURO LABO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I@. DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.LOT N° 02 : UN DALOT TRIPLE (2,50 X 1,00) M SUR LE TRONÇON CIMETIERE - CES BILINGUE DE OURO LABO</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

49	Reference 021/D/SG/ST/CAG 1ER/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CA-GRA1/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIFS AUX TRAVAUX D'OUVERTURES DES PISTES DJOUMASSI - KONGORE (LOT N° 01) ET SOUKI - OURO LABBO (LOT N° 02) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA1@^ DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.LOT N° 01 : TRAVAUX D'OUVERTURES DE LA PISTE DJOUMASSI - KONGORE</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

50	Reference 023/DM/D/SG/ST/CAG 1er/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N° 023/DM/D/SG/ST/CAG 1ER/2020 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CA-GRA L@7CLPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 IANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEHERI - SABONGARI ; SABONGARI - LOWEL; LOWEL - GAROUA WINDE ; GAROUA WINDE - DJABELL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

51	Reference 004/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N° 004/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 27 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° N° 009/2019/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 17 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'AUDIT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PCP-ACEFA.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

52	Reference 072/D/C/PJA/SG/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020,</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 072/D/C/PJA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference N°0011/D/C-MGME/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION N°0011/D/C-MGME/SG/2020 DU 27 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 08/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NYIMI-BILON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference N°02/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 Lire Titre/objet DECISION N°02/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01-BIS/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 22/07/2020, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON 4X4 A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP). Nature de prestation Approvisionnement Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference 00373/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 Lire Titre/objet DECISION N° 00373/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 13 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°00007/DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE TRANSPORT DE FUMIER (LOUGGUERE ET WAKWA). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference N°0012/D/C-MGME/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION N°0012/D/C-MGME/SG/2020 DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003026/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 14 JUILLET 2020 EN PROCEDURE 109(C) POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES PONT SO'O-BENEBALOT (N2) DU PK 25 AU PK 51 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

58	Reference N°006 /DG/DAP/SDABUM/SM Lire Titre/objet DECISION N°006 /DG/DAP/SDABUM/SM DU 28 AOUT 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/DG/ CAMTEL/CIPM/2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF. Nature de prestation Approvisionnement Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference ADDITIF N°004 Lire Titre/objet ADDITIF N°004 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-KOBDO/SG/CIPM /2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference 003 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DE NIDS DES POULE DU TRONÇON DE 6KM NKOLESSONG – CARREFOUR 4 – ESSONG ABOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference ADDITIF N 002FNE/DG/ Lire Titre/objet ADDITIF N 002FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/20 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON DIESEL ET D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE ESSENCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference ADDITIF N 003/FNE/DG/ Lire Titre/objet ADDITIF N 003/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/FNE/CIPM/20 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference ADDITIF N 001/FNE/DG/ Lire Titre/objet ADDITIF N 001/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FNE/CIPM/20 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 022/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020
DU 25 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL
GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610301.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des consommables d'hémodialyse à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en la :

- lot 1: fourniture et montage d'un kit de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse ;
- lot 2 : fourniture des kits pour 8500 séances d'hémodialyse.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est **quatre cent soixante-quinze mille (475 000 000) Francs CFA TTC** répartis comme suit :

- lot 1 : 50 000 000 F CFA ;
- lot 2 : 425 000 000 F CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties comme suit :

- lot 1: fourniture et montage d'un kit de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse ;
- lot 2 : fourniture des kits pour 8500 séances d'hémodialyse.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de matériels et de consommables médicaux, et disposant de la capacité financière pour mener à bien cette prestation.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2020, Imputation 610301.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, Tél. : 233 50 01 01, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 200 000 FCFA non remboursable, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **18 septembre 2020 à 11 h 00 min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 022/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 25 août 2020 pour la fourniture des consommables d'hémodialyse à
l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur quatre (04) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Les livraisons seront effectuées suivant un calendrier de livraison.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de :

- lot 1 : 1 000 000 F CFA ;
- lot 2 : 8 500 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable cent vingt jours (120) à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **18 septembre 2020 à 12 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Lot 1

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution de soumission, après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence du contrat de représentation d'une firme internationale spécialisée dans la fabrication des consommables d'hémodialyse.
7. Absence de l'autorisation du partenaire fabricant.
8. Absence de l'attestation délivrée par le fabricant des équipements installés au Service d'Hémodialyse, attestant de l'habilitation du soumissionnaire à fournir et effectuer le montage des pièces détachées de ces équipements (générateurs de dialyse et salle de production et de traitement d'eau).
9. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le service après-vente.
10. Absence d'un engagement sur l'honneur à respecter le délai minimal de 12 mois de durée de vie restante de chaque produit à la date de livraison.
11. Absence de notice ou fiche descriptive en français ou en anglais précisant les caractéristiques pour chaque produit demandé.
12. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le Service d'Hémodialyse.
13. Absence d'une attestation de capacité financière d'au moins 36 000 000 F CFA par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances.
14. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture d'équipements et/ou de consommables pour dialyse au cours des trois dernières années pour un montant cumulé d'au moins 25 000 000 F CFA (photocopie de contrats + PV de réception ou attestations de bonne exécution correspondants).
3. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : quatre (04) mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Lot 2

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution de soumission, après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence du contrat de représentation d'une firme internationale spécialisée dans la fabrication des consommables d'hémodialyse.
7. Absence de l'autorisation du partenaire fabricant.
8. Absence d'un engagement sur l'honneur à respecter le délai minimal de 12 mois de durée de vie restante de chaque produit à la date de livraison.

9. Absence de notice ou fiche descriptive en français ou en anglais précisant les caractéristiques pour chaque produit demandé.
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le Service d'Hémodialyse.
11. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillons dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
12. Non compatibilité d'au moins un des échantillons demandés aux équipements de dialyse installés au Service d'Hémodialyse.
13. Absence d'une attestation de capacité financière d'au moins 350 000 000 F CFA par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances.
14. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
 2. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture d'équipements et/ou de consommables pour dialyse au cours des trois dernières années pour un montant cumulé d'au moins 175 000 000 F CFA (photocopie de contrats + PV de réception ou attestations de bonne exécution correspondants).
 3. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : quatre (04) mois au plus.
 4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
15. **Attribution**
Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.
Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots et en être attributaire.
16. **Date Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de soumission.
Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation de ce marché.

En cas d'acte de corruption, bien vouloir contacter le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, le Ministère des Marchés Publics, ou l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

DOUALA le 25 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 023/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020
DU 25 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SCANNER 16
BARRETTES + ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222342.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un scanner 16 barrettes + accessoires à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en la fourniture, l'installation et la mise en service d'un scanner 16 barrettes + accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est Deux Cent Quatre Vingt Millions (280 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de matériels et de consommables médicaux, et disposant de la capacité financière pour mener à bien cette prestation.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2020, Imputation 222342.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, Tel. 233 50 01 01, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 145 000FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **21 septembre 2020 à 11 h 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 023/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020 du 25 août 2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un scanner 16 barrettes + accessoires à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Sept (07) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 5 600 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable cent vingt (120) jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **21 septembre 2020 à 12 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution après 48h après ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence de l'autorisation du fabricant du Scanner (suivant le modèle dans le DAO).
6. Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques des équipements proposés en français ou en anglais émanant du fabricant et décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée.
7. Non-respect des caractéristiques techniques majeures.
8. Non-respect d'au moins 75% des caractéristiques techniques mineures.
9. Non satisfaction d'au moins 6 des 7 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
1. **Expérience dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de fourniture d'équipements de radiologie au Cameroun au cours des cinq dernières années pour un montant cumulé de 300 000 000 F CFA ou plus (photocopie de marchés + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
2. **Chiffres d'affaires/Capacité financière** : Bilan des trois (03) dernières années justifiant un chiffres d'affaires supérieur ou égal à 400 000 000 F CFA / Attestation de surface financière supérieure ou égale à 140 000 000 F CFA.
3. **Planning et délai de livraison** : Sept (07) mois au plus.
4. **Garantie et le SAV** : certificat de garantie d'au moins un (01) an et engagement sur l'honneur d'assurer le Service Après-Vente ainsi que la formation des utilisateurs et des techniciens de maintenance.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
6. **Visite de site** : engagement sur l'honneur attestant de la visite sur site ainsi que d'un rapport détaillé de la visite sur site.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) (Word ou Excel) de son offre financière.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Le Maître d'Ouvrage exige des soumissionnaires qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation de ce marché.

En cas d'acte de corruption, bien vouloir contacter le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, le Ministère des Marchés Publics, l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

DOUALA le 25 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE CINQ (05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO,
ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT :
FEICOM /COMMUNE DE MANJO EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
COMMUNE DE MANJO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de construction de cinq(05) blocs de douze (12) boutiques au marché Central de Manjo, Arrondissement de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction de cinq(05) blocs de douze(12) boutiques au marché Central de Manjo, Arrondissement de

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Construction de cinq(05) blocs de douze(12) boutiques au marché Central de Manjo.	Manjo	Manjo	commune de Manjo

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES Y TERRASSEMENT;
- FONDATIONS;
- MACONNERIE
- ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE ; MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- VRD— ASSAINISSEMENT
- BLOC DE LATRINES A 06 COMPARTIMENTS ? TERRASSEMENT
- FONDATIONS — ELEVATION - CHARPENTE -- COUVERTURE
- MENUISERIE — BOIS
- PEINTURE VRD
- AMENAGEMENT EXTERIEUR

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais. justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM et La COMMUNE DE MANJO pour te

compte de l'Exercice 2020, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Construction de cinq(05) blocs de douze(12) boutiques au marché Central de Manjo.	141 177 875 (Cent Quarante-un millions cent soixante-dix-sept mille huit-cent soixante-quinze) FCFA	Budget FEICOM/COMMUNE DE MANJO

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Se

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo, dès Publication du présent avis, commune de Manjo, d'une somme non remboursable de **Cent trente mille (130 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune r. Les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Numéro de téléphone (whatsapp)

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués com récépissé sous plis fermé, à la commune de Manjo, au plus tard le **18/09/2020**, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020
DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO
Financement : FEICOM /COMMUNE DE MANJO**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Martre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux millions huit-cent vingt-trois millions** au-delà de la date originale de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CA8/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

NB:

- Toutes les pièces sus-énumérées devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.
- Les pièces administratives devront être produites en original ou en copies certifiées conformes.
- Les différentes parties du dossier doivent être séparées par les Intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans la copie.
- Tout document timbré au fiscal sera également timbré au communal acheté à la recette municipale de la Commune de Manjo.
- L'absence d'une des pièces citées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre 48 heures après le dépouillement h.
- Une demande formulée en vue de l'obtention de la Caution de soumission même certifiée vaut absence de ladite pièce.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à 10 heures (CIPM) de Manjo, dans la salle des Actes Mairie de Manjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, ronds et décimaux ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;

i) Non obtention d'au moins 25 Oui /20 soit au moins 83,33% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Expérience du personnel d'encadrement ;

iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et ceux ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d'offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU
MARCHÉ CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION
DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE MANJO EXERCICE
2020**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE
MANJO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de **cinq (05) blocs de douze (12) boutiques au marché central de Manjo** dans la COMMUNE DE MANJO, Département du Moungo, Région du Littoral. Les prestations sont réparties en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler les travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement et contre la propagation de la pandémie COVID-19 ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.
- Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **neuf millions huit cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante un franc (9 882 451)**.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la surveillance et du contrôle des travaux de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du FEICOM et de la Commune de Manjo, exercices 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Manjo, B.P. 08 Manjo ; Tel : 696 13 70 11 / 699 99 41 87 / 675 94 76 75, dès publication du présent avis.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la commune de Manjo.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Manjo, B.P. 08 Manjo ; Tel : 696 13 70 11 / 699 99 41 87 / 675 94 76 75 dcs publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Manjo sise à Manjo

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, et devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Manjo, B.P. 08 Manjo ; Tel : 696 13 70 11 / 699 99 41 87 / 675 94 76 75, au plus tard le **18/09/2020 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CTD-MANJO-FEICOM/CIPM/2020 du 28/08/2020 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) BLOCS DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU MARCHÉ
CENTRAL DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE
Financement : FEICOM /COMMUNE DE MANJO Exercice 2020**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)
L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).
Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de cent quatre-vingt (180) jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Cent quatre-vingt-dix-sept Mille six cent quarante-neuf (197 649) Francs CFA.
Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.
L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

NB:

- Toutes les pièces sus-énumérées devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.
- Les pièces administratives devront être produites en original ou en copies certifiées conformes.
- Les différentes parties du dossier doivent être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies.
- Tout document timbré au fiscal sera également timbré au communal acheté de préférence à la recette municipale de la Commune de Manjo
- L'absence d'une des pièces citées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre 48 heures après le dépouillement hormis la caution de soumission.
- Une demande formulée en vue de l'obtention de la Caution de soumission même certifiée vaut absence de ladite pièce.

Délai de réponses des soumissionnaires :

Pour cet Appel d'Offres, il est proposé un délai de réponse des entreprises désireuses d'y participer de vingt et un (21) jours

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le **18/09/2020 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Manjo, dans la salle de conférence la Mairie de Manjo.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant été administrativement et techniquement qualifiés se fera ultérieurement.

NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux signé sur l'honneur par le Directeur Général;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Modification des quantités dans les dévis du DAO
- Chef de mission ayant les qualifications exigées dans le dossier d'Appel d'Offres

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre du Soumissionnaire (BPU; DQE et SDPU)

h) Note technique inférieure à 70/100

b) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

a) Le sous-détail des prix unitaires ;

b) Absence d'une attestation de capacité de préfinancement au moins de 5 000 000 FCFA

Critères Essentiels :

Les Offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après:

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points;
- Expérience du BET sur 30 points
- Moyens techniques et matériels sur 20 points

À l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les Offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante

NB: Télécharger le fichier d'origine pour avoir accès à la méthode de calcul

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, c'est - à- dire celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de Manjo, aux heures ouvrables.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748

MANJO le 28 Aout 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 27/08/2020, POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'AER – EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National pour l'acquisition de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 double cabine à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun.

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation du présent marché comprend l'acquisition de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 dont toutes les caractéristiques techniques des véhicules sont décrites dans le Descriptif de la Fourniture du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cent huit millions (108 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

La prestation se fait en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires automobiles implantés au Cameroun, ou tout autre prestataire exerçant dans la fourniture des véhicules.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement et d'équipement de l'AER de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté pendant les heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'AER, après publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le Journal des Marchés et affichage à l'AER.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres et sur présentation de a quittance du versement d'une somme non remboursable de **cent trois mille (103 000) francs CFA** au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335 988 ouvert auprès de la BICEC du Cameroun**.

9. Remises des offres

Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept exemplaires, dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli scellé au service des marchés de l'AER, au plus tard le **21/09/2020 à 14:00 heures**, contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 du 27/08/2020, pour l'acquisition de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 double cabines à l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun.

« **EN PROCEDURE D'URGENCE** »

Financement : Budget AER exercice 2020

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, devra être exécutée dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la notification du marché y relatif au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO d'un montant de **deux million cent soixante mille (2 160 000) FCFA** ; il est égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à la réglementation en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Présentation générale des Offres

L'offre présentée par le Soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPAO, dûment remplis et regroupés en trois volumes :

a. **Volume 1 : Dossier administratif**

b. **Volume 2 : Offre technique**

c. **Volume 3 : Offre financière**

Chaque volume de l'offre doit contenir sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telle.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (-03) mois et doit être postérieure à celle de lancement de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et / ou non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/09/2020 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale, dans la salle de conférence sise au quartier Bastos NYLON, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Du dossier administratif incomplet, 48 heures supplémentaires après l'ouverture,
- De l'absence de la caution de soumission,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- De la note technique inférieure à 80% de oui,

Critères essentiels



L'évaluation technique sera faite sur la base des critères prédéfinis, auxquels sera attribuée la notation binaire (oui ou non) de manière à atteindre la note globale de 100% de «oui», soit 15 oui sur 15 oui. Ces critères sont détaillés ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATIONS	OUI	NON
a)	Présentation générale de l'offre		
	- Agencement des pièces de l'offre dans l'ordre		
	- Lisibilité		
	- Reliure		
	● Catalogue en couleur accompagné des fiches techniques du fabricant,		
b)	Caractéristiques techniques et performances du véhicule		
	- Identification		
	- Dimension et Poids		
	- Moteur		
	- Système de transmission		
	- Equipements et services		
	- Accessoires		
	- Autres		
c)	Délais de livraison		
	- ? 45 jours		
d)	Délais de garantie		
	- ? 36 mois		
e)	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires depuis 2017		
	- > 5 références		
f)	Service Après-Vente (SAV)		
Total		15 oui/non	

La note technique minimale requise pour l'évaluation de l'offre financière est de 80% de oui soit 12 oui sur 15 oui.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aurait été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agences d'Electrification Rurale auprès de la Direction Administrative et des Ressources Humaines ou à la Sous – Direction Administrative, tél. 222 21 23 84, fax : 222 21 23 81.

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (LOT 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT 2) DE LA CENAME
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670420 & 670410

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance de la flotte automobile (Lot 1) et à la couverture en assurance pour le transport des produits pharmaceutiques (Lot 2) de la CENAME.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont réparties en **deux (02) Lots** ainsi qu'il suit :

Lot 1 – Couverture en assurance de la flotte automobile

Lot 2 – Couverture en assurance pour le transport des produits pharmaceutiques

3. Cout Prévisionnel

Les couts prévisionnels de cette opération sont de :

- Lot (1) : **Trente millions (30 000 000) Francs CFA,**
- Lot (2) : **Quarante millions (40 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Un même soumissionnaire peut être attributaire **d'un (1) ou de deux (02) lots.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2020, imputations 670420 & 670410.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.net, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.net, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de soixante quinze mille (75 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard le **mardi 06 octobre 2020 à 14 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 28 AOÛT 2020, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE (Lot 1) ET A LA COUVERTURE EN ASSURANCE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (Lot 2) DE LA CENAME « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée prévue par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **douze (12) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la Lettre-commande.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de montant respectivement :

Lot 1 – Couverture en assurance de la flotte automobile de la CENAME : Six cent mille (600 000) Francs CFA.
Lot 2 – Couverture en assurance pour le transport des produits pharmaceutiques : Huit cent mille (800 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les dossiers administratifs, techniques et financiers seront ouverts en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **mardi 06 octobre 2020 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire, conformément aux critères ci-après :

- **Critères éliminatoires :**
- Absence d'une pièce administrative ou non conforme aux prescriptions du DAO, après un délai de quarante huit (48) heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration substitution ou falsification des pièces;
- Non-conformité aux Termes de Références ;
- Absence d'engagement sur l'honneur ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'agrément CIMA certifié par le MINFI.
- couverture

Critères essentiels :

Critères	Notation (binaire OUI-NON)
----------	----------------------------

Présentation générale de l'offre	03 critères
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	03 critères
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	04 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	05 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	01 critère
TOTAL	29

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de **22 « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire moins-disant d'entre ceux ayant obtenu au moins vingt deux (22) OUI.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON
DE ROUTE COMMUNALE (INTER RN5)- NJOUMBENG 1- MOUANDONG — ABANG (MARCHE), DANS LA
COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT :
BUDGETMINTP, LIGNE FONDS ROUTIER. EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les Travaux d'entretien du tronçon de route communale Manjo (Inter RN5) Njoubeng I - Mouandong - Abang (Marché), dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux d'entretien du tronçon de route communale Manjo (Inter RN5) Njoubeng I - Mouandong - Abang (Marché), dans la Commune de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral.

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Travaux d'entretien du tronçon de route communale Manjo (Inter RN5) Njoubeng I - Mouandong - Abang (Marché), dans la Commune de Manjo,	Manjo	Manjo	Commune de Manjo

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation -Travaux préliminaires;
- Emprise - Terrassement - Chaussée
- Ouvrages — Assainissement - Drainage;
- Equipement

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise ayant la capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP, Ligne Fonds Routierde l'Exercice 2020, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	Travaux d'entretien du tronçon de route communale Manjo (Inter RN5) Njoubeng I - Mouandong - Abang (Marché), dans la Commune de Manjo,	240 266 571 (Deux cent quarante millions huit cent soixante-six mille cinq cent soixante? onze] Francs CFA	PROGRAMME 2020 Entretien des routes Communales financé par le fonds Routier
--------	--	--	---

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo, dès Publication du présent avis, commune de Manjo, d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune r Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Télé

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués com récépissé sous plis fermé, à la commune de Manjo, au plus tard le **18/09/2020, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirem

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 28/08/2020 (INTER RN5)- NJOUBENG 1- MOUANDONG — ABANG (MARCHE), DANS LA COMMUNE DE M
Financement : BUDGETMINTP, Ligne Fonds Routi

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUIL

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres es de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement a ses pièces administratives. une Caution de soumission établie par r chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **4 817 332 (Quatre millions huit cent dix-** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la CIPM de Manjo, dans la salle des Actes de la Mairie de Manjo.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Offre Technique incomplète pour absence de :

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, et en lettres ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;

i) Non obtention d'au moins 25 Oui /30 soit au moins 83,33% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 25 Oui /30 soit au moins 83,33% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvr

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 DU 28/08/2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE MANJO (INTER RN5)- NJOUMBENG
1MOUANDONG — ABANG (MARCHE), D'UN LINEAIRE DE 32 KM, DANS LA COMMUNE DE MANJO,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS
ROUTIER. EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo. un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien du tronçon de route communale Manjo (inter RN5)- Njoubeng 1?Mouandong — Abang (marché), dans la commune de Manjo. Département du Moungo. Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler l'exécution des travaux l'entretien du tronçon de route communale
- Manjo (inter RN5)- Njoubeng 1- Mouandong — Abang (marché), dans la commune de Manjo.
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des Ordres de Services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **14 451 994 (Quatorze millions quatre cent cinquante-un mille neuf cent quatre-vingt-quatorze) Francs CFA**

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Technique de droit camerounais qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'oeuvre des travaux de Bâtiments et Travaux Publics, ayant l'expérience dans le domaine et justifiant d'une bonne capacité administrative. technique et financière.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune d'arrondissement de Manjo. Maitre d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo. dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Manjo. d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA.** représentant les frais d'achat du DAO. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO. les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone. Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de Manjo, au plus tard le **18/09/2020, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°013/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 28/08/2020

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHA REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE MANTO (INTER RN5)- NJOUMBENG 1- MOUANDONG — ABANG (MARCHE), DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Financement : Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est deux cent dix (210) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressée à Monsieur le Préfet du Département du Moungo, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et d'un montant égal à **290 000 (Deux cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA.** Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

NB:

- Toutes les pièces sus-énumérées devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.
- Les pièces administratives devront être produites en original ou en copies certifiées conformes.
- Les différentes parties du dossier doivent être séparées par les Intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies.
- Tout document timbré au fiscal sera également timbré au communal acheté à la recette municipale de la Commune de Manjo
- L'absence d'une des pièces citées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre 48 heures après le dépouillement hormis la caution de soumission.
- Une demande formulée en vue de l'obtention de la Caution de soumission même certifiée vaut absence de ladite pièce.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera le **18/09/2020 à 12 heures** , heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Manjo, dans la salle de conférence la Mairie de Manjo.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant été administrativement et techniquement qualifiés se fera ultérieurement. (soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points).

NB : Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée. ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres. d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet. l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au

cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies

par le MINMAP;

- Un Chef de Mission n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE:

h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires :

i) Non obtention de 70% de points des critères essentiels;

j) Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marché au cours des trois(03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

k) Absence de la capacité financière d'un montant de dix millions (10 000 000) FCFA.

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Références du soumissionnaire sur 15 points ;
- **Moyens** Logistiques sur 20 points ;
- Qualification et expérience du personnel clé sur 40 points ;
- Méthodologie et Organisation sur 10 points ;
- Connaissance du site des prestations et des TDR sur 10 points ;
- Capacité de financement sur 05 points.

NB : La note minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de Manjo, aux heures ouvrables.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 28 Aout 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'EP D'ENDAMA II, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN UN LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction d'un (01) bloc de deux(02) salles de classe à l'EP d'Endama II, dans la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries en élévation ;
La charpente et couverture ;
Les menuiseries ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de montant de francs **SEIZE MILLIONS CINQ CENT MILLE (16 500 000) CFA.**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine de Bâtiment et des Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir l'entreprise pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2020, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	IMPUTATION
--------	-------------------------	-------------------	------------

UNIQUE	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'EP D'ENDAMA II DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.	16 500 000	54 15 197 01 641126 2222 426
---------------	--	------------	------------------------------

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo. La quittance devra avoir le numéro de l'avis d'appel d'offres, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Email etc.....

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 12 Heures précises** et devra porter la mention :

N°004/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP D'ENDAMA II DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier ou organisme agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Trois cent trente mille (330.000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de de **Trois Cent Trente Mille (330.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés, les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative compétente (Gouverneur Préfet, Sous-préfet, ...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

La date de validité de toutes les pièces doit être impérativement postérieure à celle du lancement de la consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère en charge des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

15.1.1 Pièces Administratives

- Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. décision N° 283/D/MINMAP/SG/DAJ/CRC/CEA1 du 08 mai 2019);
- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Dossier technique incomplet ;
- Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le mode binaire (OUI/NON) sur la base des principaux critères suivants:

- Expérience du personnel d'encadrement;
- Les références de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- La méthodologie et planning d'exécution;
- Rapport de visite du site avec photos ;
- La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO ;
- Capacité financière d'un montant minimal de dix millions (10 000 000) de francs CFA au moins,

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo
Tél : 677 76 57 22 / 694 61 70 85.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/JO3.06/C-EMO/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIGA DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, **Maitre d'Ouvrage**, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Niga, dans la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lekié, Région du Centre tel que définis ci-après :

N°LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	VILLAGE
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIGA	NIGA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de Maçonnerie ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit millions (8 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)

IMPUTATION



1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIGA	8 000 000	54 40 531 07 641126 2231 611
---	--	-----------	------------------------------

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **quinze mille (15.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devrait avoir les numéros de l'avis d'appel d'offre, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boite Postale, Téléphone , Fax, Email.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 12 Heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/JO3.06/C-EMO/CIPM/2020 DU 27 AOÛT 2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIGA, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'OS de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA**. Ces cautionnements sont valables pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **CENT SOIXANTE MILLE (160.000) Francs CFA**. Ce cautionnement est valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence à l'ouverture, de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

15.1.1 Pièces Administratives

- Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. décision N° 283/D/MINMAP/SG/DAJ/CRC/CEA1 du 08 mai 2019);

- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif;

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 Offre technique

a) Fausse déclaration, document falsifié ;

b) Dossier technique incomplet ;

c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le mode binaire (OUI/NON) sur la base des principaux critères suivants:

Expérience du personnel d'encadrement;

Les références de l'entreprise;

La disponibilité du matériel et des équipements ;

La méthodologie et planning d'exécution;

Rapport de visite du site avec photos ;

La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO ;

Capacité financière d'un montant minimal de Cinq millions (5 000 000) de francs CFA au moins

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mfomo ; Tél. : 677 76 57 22/694 61 70 85.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°006/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU SCANWATER D'ENDAMA II, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREDANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la réalisation des travaux d'extension du réseau SCAN WATER d'Endama II, dans la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre, définis comme suit :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	LIEU
01	EXTENSION DU RESEAU SCANWATER D'ENDAMA II	ENDAMA II

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

Le nettoyage du site abritant l'ouvrage;
L'aménagement de la tête de forage
La désinfection du forage,
Les aménagements du château ;
F/P des conduites ;
F/mise en place de sable pour lit de pose et enrobage
F/P d'un système complémentaire de traitement des eaux,
F/P d'un compteur de distribution des eaux,
F/P d'un coffret de commande,
Analyse physico—chimique et bactériologique de l'eau,
La réhabilitation du circuit d'alimentation en énergie électrique,
La fourniture d'un groupe électrogène,
F/P d'une pompe électrique,
Désinfection de l'ouvrage au chlore.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir l'entreprise pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2020, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après : 54 27 351 01 641126 2246 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, la quittance devra porter le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Email.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 12 Heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0 06 /AONO/JO3.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU SCANWATER D'ENDAMA II, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du RPAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est annexée au présent DAO d'un montant de **Deux cent mille (200.000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la cotation d'un montant de **Deux cent mille (200.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

La date de validité de toutes les pièces doit être impérativement postérieure à celle du lancement du dossier d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de Dossier la demande de cotation, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu **le 22 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1 PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

15.1.1 Pièces Administratives

- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

15.1.2 Offre technique

- a) Fausse déclaration, document falsifié ;
- b) Offre Technique incomplète
- c) Le délai d'exécution supérieur à celui prescrit par le DAO ;
- d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;

15.2 CRITERES ESSENTIELS

ü Mode d'évaluation :

L'évaluation des offres se fera selon le mode binaire : OUI/NON

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères suivants :

Expérience du personnel d'encadrement;

Les références de l'entreprise;

La disponibilité du matériel et des équipements ;

La méthodologie et planning d'exécution;

Rapport de visite du site avec photos ;

La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO ;

La capacité financière de Huit Millions (8 000 000) de francs CFA au moins.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions au dossier d'Appel d'Offres et évaluées la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Mairie d'Elig-Mfomo. Tél : 677 76 57 22 / 694 61 70 85.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°013 /AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 26/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE DE LA ROUTE CARREFOUR BRIGADE DE GENDAMERIE DE MVOG-BETSI - HOPITAL DES SOEURS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCING : BIP/MINHDU 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'éclairage de la route Carrefour brigade de Gendarmerie de Mvog-Betsi - Hôpital des sœurs dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 65 lampadaires avec poteaux en acier galvanisé de 9 mètres.

3. Cout Prévisionnel

le montant de la prestation est de 25 000 000 (vingt cinq millions) de FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Yaoundé 6 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Yaoundé 6 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Yaoundé 6 à Biyem-Assi acacia, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille)** FCFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Yaoundé 6 (Service Technique), au plus tard **le mardi 29/09/2020 à 14 heures**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6 avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/AONO/MINHDU/CIPM/2020 DU 26/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ECLAIRAGE DE LA ROUTE CARREFOUR BRIGADE DE GENDAMERIE DE MVOG-BETSI - HOPITAL DES SOEURS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

Financement : **BIP/MINHDU 2020**

«**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 500 000 (Cinq cent mille) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

La Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **mardi 29/09/2020 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de Yaoundé 6.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative passible de rejet après 48h ;

JDM n° 2127 du 28 Aout 2020

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm



- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'ingénieur des travaux dans le domaine électricité, électrotechnique ou autre diplôme équivalent de niveau Bac+3 dans le domaine ;

- Note technique inférieure à 80% (soit moins de 24 éléments positifs (oui)).

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	
1	Présentation générale de l'offre	3 éléments
2	Références de l'entreprise	3 éléments
3	Moyens humains	13 éléments
4	Moyens matériels	7 éléments
5	Organisation-Planning –Méthodologie	4 éléments

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service Technique.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAYDE7/CIPM/20 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines routes dans le Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 répartis en six (06) lots comme suit :

N° LOT	ITINERAIRE	LONGUEUR (m)	Commune
01	Réhabilitation de la route boucle hôtel de ville Yaoundé 7 et bretelles	3.000	Yaoundé 7
02	Réhabilitation de la route carrefour AYENE - NKOLKOUMOU	2.500	Yaoundé 7
03	Réhabilitation de la route derrière chapelle NKOLBISSON et bretelles	2.500	Yaoundé 7
04	Réhabilitation de la route EBOZOK	2.500	Yaoundé 7
05	Réhabilitation de la route MESSA –CMA-CHEFFERIE	2.500	Yaoundé 7
06	Réhabilitation de la route AFEME-Nord (et versant) et bretelles	1.500	Yaoundé 7

2. Consistance des prestations

La consistance desdits travaux hormis les installations de chantier, l'aménage et repli du matériel et les études, se résume comme suit : le dégagement des emprises par débroussaillage, le défrichage et abattage des arbres, le réglage et compactage de la couche de forme, la couche de roulement en grave latéritique.

3. Allotissement

Ces travaux sont constitués en six lots et aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Commune de Yaoundé 7, exercice 2020 sur

l'imputation 220150 comme suit:

N° LOT	ITINERAIRE	IMPUTATION	MONTANTS
01	Réhabilitation de la route boucle hôtel de ville Yaoundé 7 et bretelles	Ligne 220150	40 000 000
02	Réhabilitation de la route carrefour AYENE - NKOLKOUMOU	Ligne 220150	30 000 000
03	Réhabilitation de la route derrière chapelle NKOLBISSON et bretelles	Ligne 220150	30 000 000
04	Réhabilitation de la route EBOZOK	Ligne 220150	30 000 000
05	Réhabilitation de la route MESSA –CMA-CHEFFERIE	Ligne 220150	30 000 000
06	Réhabilitation de la route AFEME-Nord (et versant) et bretelles	Ligne 220150	20 000 000
	TOTAL		180 000 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Bureau des Marchés, B.P. 3453, Téléphone : 656 502 306 / 656 736 384**).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie de Yaoundé 7 contre récépissé, au plus tard le **22 septembre 2020 à 13 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAY7/CIPM/20 DU 27/8/2020, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

LOTS N° _____, _____, _____, _____

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

N° Lot	Caution de soumission
1	800 000 francs CFA
2	600 000 francs CFA
3	600 000 francs CFA
4	600 000 francs CFA
5	600 000 francs CFA
6	400 000 francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 22 septembre 2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de l'Immeuble siège de la Mairie de Yaoundé 7.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Dossier administratif incomplet ou non conforme après le délai réglementaire de 48 heures accordé après l'ouverture aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la ou les pièces manquantes ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels, soit **22 OUI** ;

Offre financière incomplète.

12.2 Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre 01 élément

Qualification et expérience du personnel technique 15 éléments

Moyens matériels 06 éléments

Les références du soumissionnaire 06 éléments

La capacité financière 01 élément

Note technique et méthodologique et délai d'exécution 02 éléments

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Yaoundé 7, tél. : 222 23 85 81./ 696 502 306 / 656 736 384.

YAOUNDE le 26 Aout 2020

Le *ADJOINT AU MAIRE*

ESSOMBA ARTHUR

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°017/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 21/08/2020 POUR LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION
ET DE PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT :
BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052611730067222501

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION ET DE PEDIATRIE à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION ET DE PEDIATRIE dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de Vingt-neuf million (29 000 000) FCFA. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire N° **202052611730067222501** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un **(01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : N° **202052611730067222501**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000(vingt mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **14/09/2020 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°017/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 21/08/2020 POUR LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION
ET DE PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 (quarante-cinq)** jours dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **cinq-cents quatre-vingt mille (580 000) FCFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°017/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 21/08/2020 POUR LA FOURNITURE DES LITS DE REANIMATION ET
DE PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **14/09/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence de fiche -Technique ou notice précisant les caractéristiques du produit à proposer;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé et à la dernière page ;

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté et non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté et non signé à la dernière page.
- La Déclaration de conformité ;
- Autorisation de distribuer du fabricant ;
- Certification ISO
- Prospectus conforme au descriptif de la fourniture

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	03
Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires	01
Délai de livraison	01
le service après-vente	01
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01
TOTAL	07

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 21 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BATCHENGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 196 02 641177 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Batchenga, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Maternelle de NDJI et la réhabilitation des salles de classe a l'école Maternelle DE BALLON**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- *les travaux préparatoires ;*
- *les terrassements ;*
- *les fondations ;*
- *les maçonneries en élévation ;*
- *la charpente et couverture ;*
- *les menuiseries ;*
- *l'électricité ;*
- *la plomberie sanitaire ;*
- *la peinture ;*
- *les VRD ;*
- *Etc.*

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MINISTERE DE TUTELLE	LOCALITE	ADMINISTRATION BENEFICIAIRE
Unique	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON	MINEDUB	-EM BALLON - EM NDJI	MAIRIE DE BATCHENGA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement



Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) en Ressources transférées à la Commune de Batchenga

Suivant le tableau ci-après

LOT	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT PREVISIONNEL TTC	IMPUTATION BUDGETAIRE
Unique	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON	12 000 000 (Douze millions de) F.CFA	54 15 196 02 641177 2222 426

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire **Batchenga**, Maître d'Ouvrage, BP : 122 ; Tél : 677 97 98 68/679 21 54 87

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de **Batchenga**, BP 122; Tél : 677 97 98 68/ 679 21 54 87

Dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Batchenga**, d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la commission interne de de passation des Marchés de Batchenga au plus tard le **17 Septembre 2020**, à **12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE

Financement : BIP, MINEDUB EXERCICE 2020

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre-vingt-dix jours (**90) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **240 000 (Deux cent quarante mille) francs CFA valable pendant cent vingt jours (120)**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **17 Septembre 2020, à 13 Heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la commune de Batchenga, sis à la salle de réunion de Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- ? Absence de la caution de soumission ;
- ? Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- ? Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- ? Toute fausse déclaration, Pièces falsifiées ou scannées relevée dans le dossier,
- À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- ? Offre technique incomplète
- ? Non acceptation des clauses du marché dans l'offre technique (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)
- ? Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;(BPU;DQE SDP);
- ? Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - * Une soumission ;
 - * Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - * Le détail quantitatif et estimatif
 - * Le sous-détail des prix unitaires ;
- ? Non obtention d'au moins **24,8 Oui /31** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

Critères Essentiels :

1. Références de l'Entreprise ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
3. Expérience du personnel d'encadrement ;
4. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **24,8 Oui /31** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Batchenga, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, au secrétariat du Maire de Batchenga.

YAOUNDE le 21 Aout 2020

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

COMMUNE DE DIBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 28/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAHOLE ET LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC BLOC LATRINES A SOMBO CHEFFERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de **MAHOLE** et la construction d'une CASE COMMUNAUTAIRE avec bloc latrines à **SOMBO CHEFFERIE**, commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;

- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique de MAHOLE	Seize millions Cinq Cent Mille francs (16 500 000)
02	Case communautaire avec bloc latrines à SOMBO CHEFFERIE	Vingt un millions de francs (21 000 000)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	École Publique de MAHOLE	DIBANG
02	Case communautaire avec bloc latrines à SOMBO CHEFFERIE	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DIBANG, Secrétariat Général, **Tel : 694.092.858/699.663.082**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **100 000F (cent mille francs) CFA**, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de Dibang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de DIBANG (secrétariat général) **au plus tard le 22/09/2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devra porter la mention :
«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 28/08/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAHOLE ET LA CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC BLOC LATRINES A SOMBO CHEFFERIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer leur exécution.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et autorisés par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	École Publique de MAHOLE	330 000F (trois cent trente mille)
02	Case communautaire avec bloc latrines à SOMBO CHEFFERIE	420 000F (quatre cent vingt mille)

Pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 22/09/2020 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de DIBANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission dans le sous-détail, d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins vingt-quatre (24) sous-critères essentiels sur les trente (30) sous critères essentiels;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder le cas échéant.

2- Critères essentiels (analyse technique des offres)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Nombre de sous-critères	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	03		
2	Références de l'entreprise	04		
3	Personnel de l'entreprise	12		
4	Organisation méthodologie et planning	06		
5	Matériel	05		

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable feront l'objet de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation financière, c'est le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire qui sera retenu, le cas échéant.

15. Attribution

Pour chaque lot, Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, aura satisfait 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels soit 24 sous-critères sur les 30 sous-critères essentiels. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB : un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Mairie de Dibang, Secrétariat Général, **Tel : 694 09 28 58/699 66 30 82.**

Dénonciation (lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques)

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°023/DC/AC/CLPM-CMNE-TLM/AG/2020 DU 19/08/2020 POUR LES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMALES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 15 197 02 641366 6114 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Etat, exercice 2020 du MINEDUB le Maire de la Commune de TOULOUM Autorité Contractante, par ailleurs Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de ladite Commune, un avis de Consultation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles primaires publiques de la Commune de Touloum.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

N°	DESIGNATIONS
1	Bote de S'IYLO A BILLE BIC bleu
2	Boîte de STYLO A BILLE BIC rouge
3	Boîte de Craie blanche ROBERCOLOR
4	Boîte de Craie couleur ROBERCOLOR
5	Registres d'appels
6	Cahiers de préparations des leçons 300 pages (grand modèle)
7	REGLE JAUNE POUR TABLEAU LAUREAT DE 100 CM
8	Boîte de L'Ardoisine penta
9	Panneau Géographie
10	Panneau langage
11	Panneau de sciences
12	Boite de Crayon de couleur GIOTO 3,3MM paquet de 12
13	Courrier arrivée
14	

Courrier départ



15	Courrier de transmission
16	GOMME LAUREAT 4 CM PAQUET DE 30
MATERIELS DE BUREAU	
1	Chemise cartonnée pqt de 100, 180g
2	Rame papier duplicata
3	Agrafeuse 8/4, pièce
4	Boîte de Chargeur agrafe (paquets bébé agrafe)
5	Chargeur agrafe (paquet) moyen
6	Pot de colle
7	Enveloppes A4 pqt de 100
8	Enveloppes A5 pqt de 50
9	CORRECTOR RETYPE AVEC FLUID PAQUET de 10
10	Cahier de conseils pédagogiques (200 pages petit modèle)
11	Cahier de santé des élèves (200 pages petit modèle)
12	Registre matricule des élèves
13	Registre d'inventaire
14	ENCRE ROUGE A TAMPON HORSE
15	TAMPON ENCREUR ROUGE HORSE
16	Effacoirs avec manche en bois
17	Feuilles quadrillées (paquet)
18	Feuilles millimétrées (paquet)
N°	PHARMACIE, HYGIENE ET SALUBRITÉ
1	Bande
2	Paracétamol (boîte)
3	Bétadine (Boîte) flacon de 80ml
4	Compresse
5	Rouleau de Sparadrap 80g pqt/40
6	Quartem
7	Gobelet

8	Crésyls, litre
9	Pelle bêche
10	Essuie toile d'araignée
11	Savon (morceaux de 40(g))
12	Papier hygiénique (rouleaux de 48 Sita)
13	coton hydrophile (rouleaux)
14	Litre de l'eau de javel (grand modèle)
15	Sacagne (bouta)
16	Litre de l'Alcool 90°
17	Râteau
MATERIELS DE SPORTS	
1	Chronomètre
2	Masse (2kg)
3	Ficelle élastique
4	FILET DE FOOTBALL MOYEN MODEL
5	Jeu de maillot de 22 ensembles
6	BALLON DE FOOTBALL ADDIDAS CAF
7	BALLON DE VOLLEY BAIL ADDIDAS BEACH FUN 3
8	BALLON DE HAND BALL ADDIDAS EN CUIR
9	Sifflet
10	Drapeau

3. Cout Prévisionnel

19.432.000 (Dix-neuf millions quatre cent trente-deux mille) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreposes de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de fonctionnement de l'Etat, exercice de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **54 15 197 02 641366 6114 426**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM des publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM des publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000) francs CFA**, payable à la recette Municipale de TOULOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secretariat Général de la Commune de TOULOUM, au ptus tard le **08/09/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°023/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/AG/2020 DU 19/08/2020 POUR LES FOURNITURES
PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille (380.000) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM aux jours, date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres **Le 08/09/2020 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 08/09/2020 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Commune de TOULOUM**

14. Critères d'évaluation

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. La Preuve de deux (02) réalisations dans le domaine de livraison de fournitures pédagogiques et scolaires d'un montant supérieur ou égal au montant prévisionnel.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

MAROUA le 19 Aout 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS DE COTATION N°01/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL À MANIFESTATION POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet, la fourniture du matériel didactique dans les établissements publics, primaires de la commune d'Elig-Mfomo, Arrondissement d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du centre.

2. Consistance des prestations

VI- CONSISTANCE DE L'OFFRE (liste du matériel)

N° LOT	DESIGNATION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Utés
LOT 100 KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE		
101	Cahier de 144 pages (Niveau 3) de 80 gr	Pqt
102	Cahier de 144 pages (Niveau 2) de 80 gr	Pqt
103	Cahier de 144 pages (Niveau 1) de 80 gr	Pqt
104	Ardoise en Format A5	U
105	Paquet de Stylo à bille bleu de Marque BIC Cristal	U
106	Paquet de Stylo à bille rouge de Marque BIC Cristal	U
107	Paquet de crayon ordinaire B- 2B	U
108	Gomme de marque Mapped	U
109	Taille crayon de Marque Mapped	U
110	Règle graduée en couleur jaune; 50 cm de long	U
111	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur	U
112	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur blanche	U
113	Carton de cinq rames de papier 210x297 mm 70 gr	U

114	Registres	
114-1	Appel journalier, Importé	U
114-2	Transmission Importé	U
114-3	Courrier départ, Importé	U
114-4	Courrier arrivée, Importé	U
115	Agrafeuse, 8/4; pièce	U
116	Effaçoire avec manche en bois	U
117	Cahier de préparation, 80gr, 400 pages	U
118	Trombones, paquet de 1000	U
119	Boîte de corrector, BIC	U
120	Chemises cartonnés en paquet de 100, 180gr	U
121	Sous chemises en paquet de 250, 80gr	U
122	Enveloppes format A4 en paquet de 100	U
123	Enveloppes petit format A5 en paquet de 50	U
124	Compendium 1 m, pièce	U
125	Grande équerre pour tableau	pièce
126	Grand compas pour tableau	pièce
127	Boîte de Colle pour papier	L
128	Ardoisine en boîte	U
LOT 200- KIT HYGIENE		
201	Savon, en morceau de 400gr	U
202	Eau de javel	L
203	Crésyl	L
204	Papier hygiénique, en rouleau de 48; Sita	U
205	Sceau plastique avec couvercle de 15 Litres	U
206	Chlore	kg
207	Bouilloire scarlett	pièce
208	Gobelets en plastique	U
209	Brouette de marque Tropic Orange	U
210	Râteau de marque Tropic	U

211	Pelle bêche de marque Tropic	U
212	Pelle ordinaire de marque Tropic	U
213	Sceau maçon en plastique	U
LOT 300 BOÎTE A PHARMACIE		
301	Boîte à pharmacie complète	U

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

4. Financement

La fourniture de ce matériel didactique (paquet minimum) est financée par le **BIP MINEDUB 2020**
 Imputation : **54 15 197 02 641126 6114 426**.

5. Consultation du Dossier

Le présent dossier de Demande de Cotation est consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation est obtenu à la Mairie d'Elig-Mfomo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (**15 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, et doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé à la Mairie d'Elig-Mfomo, au plus tard le **22 SEPTEMBRE 2020 à 12 heures précises**, et devront porter la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

N°01/ DC /JO3.06/C-EMO/SG/CIPM /2020 du 27 AOUT 2020

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 SEPTEMBRE 2020 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Elig-Mfomo.

10. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours calendaires à partir de la date limite de dépôt des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sont obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo Tel : 694 61 70 85/ 677 76 57 22

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 20/08/2020 POUR LA FOURNITURE DE 330 UNIFORMES PERSONALISEES POUR INFIRMIERS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202052611730067610121

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation relative à la fourniture des uniformes pour infirmiers à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de 330 uniformes pour infirmiers dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Allotissement

La fourniture est répartie en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations, objet du présent dossier de consultation sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202052611730067610121.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) FCFA au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **10/09/2020**

« DEMANDE DE COTATIONN°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 20/08/2020 POUR LA FOURNITURE DE 330 UNIFORMES PERSONALISEES POUR INFIRMIERS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de 45 (quarante-cinq) jours dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la présente DC. Le montant est fixé à **quatre cent mille F CFA (400 000)**. Ladite caution devra être valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **10/09/2020 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre – vingt - dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 20 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/ASMI/CUD/SG/DESCV/2020 DU 26/08/2020
RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES ENTREPRISES OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR LA
PRE-COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DANS LES QUARTIERS D'ACCES DIFFICILE DE LA VILLE
DE DOUALA - EXERCICE BUDGETAIRE 2021 ET SUIVANTS -**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection des entreprises ou groupement d'entreprises devant participer à l'appel d'offres restreint pour la pré-collecte des ordures ménagères dans les quartiers d'accès difficile de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- la définition et la mise en œuvre d'un programme d'information, d'éducation et de communication en direction des populations des quartiers enclavés ;
- la conception et la mise en place d'aménagements spécifiques (panneaux d'information, de sensibilisation et d'interdiction).
- les opérations de ramassage des ordures dans les ménages dans les secteurs enclavés de la ville et inaccessibles aux camions de la collecte régulière ;
- le transport des déchets pré-collectés par des camions dédiés et leur mise à la décharge.

Les prestations sont scindées en quatre (04) lots distincts, énumérés comme suit :

- **Lot 1 : Communes d'Arrondissement de Douala 1^{er} et de Douala 2^{ème}**

Quartiers/Zones d'intervention	
Douala 1^{er}	
Cité Chardy, Stade Omnisports, New-Deido, Bonewonda, Bessengue, Akwa, Bonantone, Bonapriso Météo, Deido, Bonamouang, Essengue et Mboppi.	Mbanya,
Douala 2^e	
Quartiers Congo, KassalaFam, Camp Yabassi, Ngodi-Akwa, Bessenguè, Nkolmintag, New-Bell (service social et nouveau terrain), Bois des singes, Quartier Haoussa, Quartier Bafia, Quartier Yadibang et Quartier non glacé.	New
Superficie : 188,2 ha	
	Li

- **Lot 2 : Commune d'Arrondissement de Douala 3^e**

Quartiers/Zones d'intervention	Drains
Logbaba, Brazzaville, Zone industrielle de Bassa, Ndogpassi, Logmanyangui, Bobongo, Nyalla, Oyack, Mbanga-Pongo, Soboum, Cité Berge, Bilongue et Bonaloka, Ngodi-Bakoko, Mbanga-Japoma, Dibom, Kambo, Yansoki, Yatchika et Yassa.	kondi e
Superficie : 146,77 ha	Linéaire

● **Lot 3 : Commune d'Arrondissement de Douala 4^e**

Quartiers/Zones d'intervention	Drains
Bonamikano, Nkomba, Bonassama, Bonambappè, Bèssèkè, Bodjongo vallée, Mambanda, Grand hangar, Bonamatoumbé, Sodiko, Ndobu, Bojongo, Bonendalé abattoirs de Douala	Bonassama et Bonne
Superficie : 833,86 ha	Linéaire : 5064 ml

● **Lot 4 : Commune d'Arrondissement de Douala 5^e**

Quartiers/Zones d'intervention	Drains
Ndogbat, Kotto, Bonangang, Banguè, Bonamoussadi, Maképè, Logpom, Ndoghem, PK 13, Beedi, PK 14, Logbessou, Malangue, Cité des palmiers, Cité Chardy, Stade Omnisports, Fédéral, Bonewonda, BP Cité, Ndogbati, Ndogbong, Maképè-Missokè, Université, SIC Cacao et Bépanda.	Kondi, Mba
Superficie : 269,41 ha	Linéaire :

NB : Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications aux quartiers/zones d'intervention et drains ci-dessus listés. Par ailleurs, les données relatives aux circuits de pré-collecte par quartier seront communiquées dans le dossier d'appel d'offres.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux entreprises locales, à l'exclusion :

- des entreprises publiques qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas administrées selon
- des entreprises se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un Marché, en application de l'article 184

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais et en **cinq (05) exemplaires** dont un **(01) original** et **quatre (04)** sous pli scellé à la **Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics** de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble n° 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950, au plus tard le **15/09/2020 à 15heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/ASMI/CUD/SG/DESCV/2020 DU 26/08/2020 RELATIF À LA PRÉ-COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES QUARTIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

"À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT "

5. Composition du dossier

L'entreprise ou groupement d'entreprises intéressé se manifestera en présentant un dossier de candidature qui devra contenir :

- les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- l'accord de groupement le cas échéant ;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance de la localité abritant le siège social de l'entreprise ;
- l'attestation pour soumission signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- la copie certifiée conforme de la carte du contribuable ;
- la copie du registre du commerce ;
- la copie de l'attestation de localisation et le plan de localisation ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

NB : L'absence ou la non validité de l'un de ces documents entrainera l'élimination de la candidature.

6. Critères d'évaluation

1.1. Capacité de la Société

Les entreprises ou groupement d'entreprises retenus devront répondre aux conditions particulières ci-dessous :

Critère	Seuil minimum					
1. A. Personnel de l'entreprise	L'entreprise ou groupement d'entreprises devra disposer des personnels clés suivants :					
	N°	Désignation	Lot 1	Lot2	Lot 3	Lot 4
	1	Chef de projet	1	1	1	1
	2	Superviseurs	2	2	2	2
	3	Chef secteur	5	10	10	7
	4	Chef d'équipe	5	10	10	7

<p>1. B. Moyens matériels</p>	<p>L'entreprise ou groupement d'entreprises présentera la liste des matériels et équipements requis ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="389 277 1370 748"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Désignation</th> <th>Lot 1</th> <th>Lot2</th> <th>Lot 3</th> <th>Lot 4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Véhicule pick-up en propriété</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Camion ampiroll</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Motocycles</td> <td>5</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Triporteurs</td> <td>5</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Portes - tout</td> <td>10</td> <td>20</td> <td>20</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Brouettes</td> <td>20</td> <td>40</td> <td>40</td> <td>28</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ce matériel devra faire l'objet d'une justification de la propriété (par la présentation pour les matériels roulants tels que le Camion ampiroll, les Motocycles et les Triporteurs par les copies des cartes grises certifiées par le service émetteur ou un contrat de vente en leasing et pour les autres matériels par les factures certifiées par l'autorité administrative) ou de la location (contrat de location signé par devant Notaire).</p>	N°	Désignation	Lot 1	Lot2	Lot 3	Lot 4	1	Véhicule pick-up en propriété	1	1	1	1	2	Camion ampiroll	1	1	1	1	3	Motocycles	5	10	10	7	4	Triporteurs	5	10	10	7	5	Portes - tout	10	20	20	14	6	Brouettes	20	40	40	28
N°	Désignation	Lot 1	Lot2	Lot 3	Lot 4																																						
1	Véhicule pick-up en propriété	1	1	1	1																																						
2	Camion ampiroll	1	1	1	1																																						
3	Motocycles	5	10	10	7																																						
4	Triporteurs	5	10	10	7																																						
5	Portes - tout	10	20	20	14																																						
6	Brouettes	20	40	40	28																																						
<p>1. C. Références techniques</p>	<p>L'entreprise ou groupement d'entreprises devra avoir réalisé au moins un (01) marché similaire, au cours des trois (03) dernières années d'un montant minimum de deux cent millions (200 000 000) FCFA relatif à la pré-collecte des déchets.</p> <p>Pour être validée, la référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la copie de l'extrait du marché y afférent comportant le détail des prestations du marché et la page de signatures du marché enregistré devant être clairs et lisibles, ressortant le nom du Maître d'œuvre et le nom de l'entreprise d'exécution du projet ; ● la copie du procès-verbal de réception provisoire ou certificat de bonne fin ou tout autre procès-verbal de clôture des prestations réalisées par l'entreprise délivré par le Maître d'œuvre ; ● une autorisation permettant de saisir le Maître d'œuvre pour la vérification des informations relatives à la référence. 																																										
<p>1. D. Localisation effective de l'entreprise</p>	<p>L'entreprise ou le groupement d'entreprise devra justifier de disposer d'une base logistique d'au moins cinq mille (5000) m² en propriété à Douala en produisant un certificat de propriété datant de moins de trois (03) mois.</p>																																										

En cas de groupement, le chef de file doit satisfaire à l'ensemble des **critères A, C et D**. Les autres membres groupement doivent satisfaire à **50% au minimum aux critères A et B**.

1.2. Capacité du personnel

● Appartenance :

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et d'expérience. Il doit être choisi parmi les salariés de l'entreprise candidate ou d'une société du groupe auquel elle appartient.

● Qualification et expérience du personnel clé :

- **Chef de projet** : de niveau universitaire Bac+5 en Management, Environnement, en Sociologie, en Génie Civil, en Génie Rural, en QHSE ou en Gestion Urbaine, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion des projets ;

- **Superviseur** : de niveau Bac+3 en Environnement, en Sociologie, en Génie Civil, en Génie Rural, en QHSE ou en Gestion Urbaine, ayant au moins un (01) an d'expérience en tant que superviseur d'un projet de gestion de déchets, d'assainissement, d'ingénierie sociale ou autre domaine connexe et trois (03) années d'expérience générale ;

- **Chef de secteur** : de niveau Bac, ayant au minimum trois (03) années d'expérience générale ;

- **Chef d'équipe** : de niveau BEPC, ayant au minimum trois (03) années d'expérience générale.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Personnel de l'entreprise	35
2	Moyens matériels	25
3	Référence	30
4	Localisation effective de l'entreprise	10

NB : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront pré-qualifiés pour l'appel d'Offres subséquent.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction de l'Environnement, de la Santé et de l'Amélioration du Cadre de Vie** de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria - Immeuble POCHARD, Bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala.

8. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises ou groupements d'entreprises retenus à l'issue de cette évaluation, seront consultés dans le cadre de l'appel d'offre restreint subséquent, conformément aux Articles 76 et 78 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

DOUALA le 26 Aout 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/AER/DG/C/PLAN-VER/2020 DU 27/08/2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ÉTUDES EN VUE DU CONTRÔLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À POUPEM PAR BATIÉ SUR LA RIVIÈRE CHÉ-NGWÉN ET DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, RÉGION DE L'OUEST ET DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE AINSI QUE CELUI DE LA FOURNITURE ET POSE D'UN POSTE DE COMPENSATION À BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du 2^{ième} appel à propositions de la Facilité Energie ACP-UE, le Cameroun a obtenu du Fonds Européen de Développement (FED) le cofinancement du projet « Production Décentralisée d'Electricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun (Plan VER) ». Le Plan VER a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le suivi et le contrôle et du suivi des travaux de construction d'une petite centrale hydroélectrique à Poupem par Batié sur la rivière Ché-Ngwén et des réseaux électriques associés dans le Département des Hauts Plateaux, Région de l'Ouest et du Mbam et Kim et Mbam et Inoubou, Région du Centre ainsi que celui de la fourniture et pose d'un poste de compensation à Bafia, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun (AER), sollicite des propositions en vue de la pré-qualification des bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'une petite centrale hydroélectrique à Batié sur la rivière Ché-Ngwén et des réseaux électriques associés dans le département des Hauts plateaux, Région de l'Ouest, un banc de compensation à Bafia et les réseaux électriques MT/BT de Bafia, de Deuk, et de Ngoro dans la Région du Centre. .

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent ASMI, concernent cinq (05) volets :

- Suivi et contrôle de la réalisation des travaux de génie civil de la petite centrale hydroélectrique de Batié ;
- Suivi et contrôle de la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements électromécaniques, hydro-électromécaniques et de contrôle-commande ;
- Suivi et contrôle de la réalisation des travaux de construction de la ligne d'évacuation de l'énergie électrique de la petite centrale de Batié et ses réseaux électriques MT/BT associés.
- Suivi et contrôle de la pose d'un banc de compensation sur le réseau électrique MT à Bafia ;
- Suivi et contrôle des travaux de construction des réseaux électriques MT/BT d'électrification de Ngoro et Deuk à partir de Bafia.

3. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert aux bureaux d'études techniques spécialisés dans le suivi et le contrôle des travaux de construction des petites centrales hydroélectriques et la construction des réseaux électriques MT/BT, ainsi que les travaux relatifs à la pose des bancs de compensation sur les lignes électriques MT. Les bureaux d'études intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus. Ces derniers devront justifier des références de prestations similaires durant les dix (10) dernières années.

En particulier :

- 03 références dans le suivi et le contrôle des constructions des ouvrages d'art (ponts, viaduc, centrale électrique ou hydroélectrique...);
- 05 références dans les Etudes ou le contrôle des travaux d'aménagement hydroélectriques et d'autres infrastructures liées à la production électrique ;
- 05 références dans le contrôle des travaux des réseaux électriques de Moyenne tension et de Basse tension.

4. Financement

Les prestations qui seront confiées à un bureau d'études spécialisées, sur Appel d'Offres International Restreint consécutif au présent ASMI seront cofinancées par le Fonds Européen de Développement (FED), contrat de subvention No FED/2014/342-830, et la Contrepartie de l'Etat du Cameroun Exercices 2020-2022.

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français en sept (07) exemplaires dont un original, devront être déposés sous pli scellé à la Direction Générale de l'AER sise au quartier NYLON BASTOS, au plus tard le **1er octobre 2020 à 10 heures précises**, contre récépissé et devront porter les mentions suivantes :

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/AER/DG/C/PLAN-VER/2020 du 27/08/2020

Pour la pré-qualification des bureaux d'études en vue du contrôle et du suivi des travaux de construction d'une petite centrale hydroélectrique à Poupem par Batié sur la rivière Ché-Ngwén et des réseaux électriques associés dans le Département des Hauts Plateaux, Région de l'Ouest et du Mbam et Kim, Région du Centre ainsi que celui de la fourniture et pose d'un poste de compensation à Bafia, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les bureaux d'études désireux de participer au présent ASMI sont appelés à soumettre un dossier comprenant :

A. Pièces Techniques

Les pièces techniques comprendront :

Un sommaire assorti d'une numérotation de toutes les pages. Celui-ci doit respecter l'ordre suivant :

A.1 une liste exhaustive des références de l'entreprise pour les dix (10) dernières années. Il s'agit des références dans la maîtrise d'œuvre au cours des dix (10) dernières années résumées dans un tableau suivant le modèle ci-après :

N°	Description des travaux réalisés	Références du marché	Nom du client	Montant	Année de réalisation	Délais	Autres Int
1							
2							

En plus de ce tableau de synthèse, l'entreprise devra apporter toutes les preuves pouvant permettre d'établir la traçabilité des déclarations fournies (PV de réception, copie des marchés, attestations de bonne exécution ou de main levée de la caution, décomptes divers, etc.)

A.2 une note de présentation relative à la compréhension, à l'organisation et à la méthodologie d'exécution et au plan de travail à réaliser ;

A.3 une liste nominative des principaux experts avec les CV datés et signés des titulaires. Chaque CV doit se limiter à 3 pages maximum et indiquera le nombre d'années d'expérience, les références dans la réalisation des études, du contrôle ou des travaux sus visés avec précision du rôle particulier de la personne concernée. Les qualifications et l'expérience de chaque expert principal doivent clairement correspondre au profil indiqué.

A.4 une liste exhaustive des moyens logistiques du Bureau d'études, du matériel et outillage utilisés pour les études avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire). Les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies.

A.5 Chiffres d'affaires cumulés basés sur les Etats Financiers certifiés ou la Déclaration Statistique et Fiscale certifiée

des années 2016, 2017 et 2018.

Toute indication de capacité à mobiliser les fonds pour l'exécution des prestations serait un atout.

Les indications sur le statut du bureau d'études : SA, Sarl ou Ets.

Le soumissionnaire tiendra compte des détails spécifiques au projet donnés dans la Grille d'évaluation.

7. Critères d'évaluation

Critères essentiels

Les critères d'admission des dossiers administratifs se résument à vérifier la conformité des pièces administratives demandées.

L'évaluation des pièces techniques sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre une note globale maximale de 100. Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit :

6 - 2 : Grille de notation

N°	Critères	N
1.	Présentation générale du dossier	05
	7 exemplaires (01 original et 06 copies)	05
	Sommaire et pagination	05
	Agencement des pièces dans l'ordre demandé	05
	Intercalaires	05
	Clarté et lisibilité	05
2.	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	25
	Au moins cinq (05) références dans le suivi et le contrôle des constructions des ouvrages d'art (ponts, viaduc, centrale électrique ou hydroélectrique...) durant les dix (10) dernières années (05 points par références justifiées)	5
	Au moins 05 références justifiées dans les Etudes ou le contrôle des travaux d'aménagement hydroélectriques et d'autres infrastructures liées à la production électrique au cours des dix (10) dernières années	15
	Au moins 5 références justifiées dans le contrôle des travaux des réseaux électriques de Haute ; Moyenne et Basse tension au cours des dix (10) dernières années	5
3.	Organisation, méthodologie d'exécution et plan de travail	15
	Compréhension de la mission	05
	Contenu et qualité de la note méthodologique	05
	Ordonnancement des tâches et plan de travail	05
4.	Capacité technique (Moyens humains et matériels)	50
4.1	Moyens humains (Qualifications et compétence du personnel-clé)	50
4.1.1	Chef de Mission	15

N°	Critères	N
	Qualification et compétence : Il doit être un ingénieur en électricité (Bac +5) , justifiant des compétences et d'une expérience dans les études et le suivi des travaux électriques.	03
	Il devra avoir au moins quinze (15) ans d'expérience dans le domaine de l'électricité, et avoir mené au moins cinq (05) missions de contrôle dans les projets similaires.	01
	Trois (3) références dans les centrales	03
4.1.2	Un expert hydraulicien –	11
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique ou équivalent, doté d'une bonne qualification dans les travaux d'ouvrages hydrauliques.	03
	Il devra justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience générale et avoir participé à au moins trois (03) missions de contrôle et de suivi des travaux des ouvrages hydrauliques.	03
4.1.3	Un expert en génie civil –	03
	Qualification et compétence : Il doit être un ingénieur de Génie civil ou équivalent justifiant des compétences et d'une expérience dans les travaux publics	02
	Il devra avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le BTP, et avoir mené au moins trois (03) missions de contrôle dans les projets similaires	01
4.1.4	Un expert en électricité	03
	Il doit être un Ingénieur en électricité ou équivalent, doté d'une bonne qualification dans le suivi des travaux des réseaux électriques et les postes associés.	02
	Il devra justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale et avoir participé à au moins cinq (03) mission de suivi et de contrôle des travaux des réseaux électriques.	01
4.1.5	Un expert environnementaliste	03
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'environnementaliste ou équivalent, doté d'une bonne qualification dans les travaux des ouvrages hydrauliques.	02
	Il devra justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale et avoir participé à au moins cinq (05) missions de contrôle et de suivi des travaux des ouvrages hydrauliques.	03
4.2	Matériels et équipements	03
	Moyens logistiques avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire), les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies,	03
5.	Capacité financière du soumissionnaire (Chiffres d'affaires basés sur la Déclaration Statistique et Fiscale certifiée des années 2017, 2018 et 2019) CA cumulé 30 000 000 FCFA CA cumulé >100 000 000 FCFA : 5 pts	03
	TOTAL	11

La note technique minimale requise pour le pré qualification est de 75 points sur 100.

Seuls les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à 75 points seront invités pour la participation à l'appel



d'offres international restreint.

Critères d'élimination

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75 sur 100.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au plus tard sept (07) jours avant la date limite de dépôt des offres, auprès de l'Unité de Gestion du projet Plan VER à l'Annexe de l'AER sis derrière Usine Bastos, Tél/Fax : (+237) 677 30 29 28 / 694 48 06 47 ou par E-mail à fjfonkwa@yahoo.co.uk avec copie à ibrasale@gmail.com .

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 1929 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Acquisition et installation du mobilier de bureau pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé)	ETS CONFORT EQUIPEMENT PLUS BP : 6 620 Yaoundé	78 293 588	30 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13 – 246 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/D13-198/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 1930 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Acquisition et installation du matériel informatique pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé)	ETS CONFORT EQUIPEMENT PLUS BP : 6 620 Yaoundé	59 344 763	30 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

COMMUNIQUE N° 02 /CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01-BIS/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 22/07/2020, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON 4X4 POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DE LA MIRAP, COMMUNIQUE :

Par **DECISION N° 02/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020** du **27/08/2020**, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	EVALUATION TECHNIQUE
LOT UNIQUE	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), BP : 15326 Yaoundé, NIU : M 121712669896-Y, TPPRR : RC BDA 20178 294, Tél. : 222 30 80 97 - 233 39 06 96,	47 000 000	47 000 000
	AUTO HAUS SA. BP : 12 522 DOUALA NIU : M111412266068-S, : RC/DLA/2017/B/4106. TEL : RCCM 670823411 - 233 42 55 86	-	

Le soumissionnaire : **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC), BP 15326 Yaoundé, NIU M121712669896-Y, TPPRR : RC BDA 20178 294** est retenu pour la fourniture d'un véhicule de type station wagon 4x4 à la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de Grande Consommation (MIRAP) pour un montant Toutes Taxes Comprises de **47 000 000 FCFA (Quarante sept millions)** et un délai d'exécution de trente (30) jours,

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à la Mission de Régulation des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire **AUTO HAUS SA. BP 12 522 DOUALA, NIU M111412266068-S**, n'ayant pas été retenu, est invité à détruire toute offre soumise à la **Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP)**, sous peine de destruction.

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°013/C/C-MGME/SG/2020 DU 27 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 08/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NYIMI-BILON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°0011/D/C-MGME/SG/2020 du 27 AOUT 2020, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT CORRIGE TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NYIMI – BILON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.	PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97	56 778 522	03 mois	Adjudicataire

L'entreprise **PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA, Tel : Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97** est retenue pour l'exécution **des travaux d'électrification du tronçon NYIMI –BILON** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre pour un montant toutes taxes comprises Cinquante-six millions sept cent soixante-dix-huit mille cinq cent vingt-deux (**56 778 522**) francs CFA et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présentée dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 27 Aout 2020

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°006/ADD/ C-AKGA/CIPM/2020 DU _____ RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 11/08/2020 POUR LES TRAVAUX ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU QUARTIER BAMILIKE (RUE 1 ET 2), DE LA ROUTE DERRIERE LA MORGUE, DE LA ROUTE ENEO, DE LA ROUTE PONT SUR LE NYONG-CARREFOUR EBOA ET DU CARREFOUR WOUMA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINH DU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Point 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires

1. b. Offre technique

3) Lire désormais :

Absence d'une attestation et rapport de visite de site co-signés par le soumissionnaire et les services du Maitre d'Ouvrage (le 1^{er} Adjoint au Maire) faisant ressortir les observations majeures.

1. B. Critères de qualification des offres techniques

1) Remplacer :

“ Le rapport de visite de site” par : **Le conducteur des travaux doit avoir suivi des travaux similaires ayant un montant d'au moins Cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises au cours des deux (02) dernières années.**

Point 7 – RECEVABILITE DES OFFRES

Au lieu de :

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Lire :

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

- **Pièce N°1 : NOTICE OF NATIONAL TENDER**

9 –CRITERIA FOR EVALUATING THE OFFERS

b. Technical offer

Prendre en compte le critère ci-après comme troisième (3^{ème}) critère éliminatoire de l'offre technique :

2) **Absence of a site visit certificate co-signed by the tenderer and the contracting authority's services (1st deputy mayor) highlighting the major observations**

- **Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

Introduction

Principaux critères de qualification des soumissionnaires

1. A. Critères éliminatoires

b. Offre technique

3) Lire désormais : Absence d'une attestation et rapport de visite de site co-signés par le soumissionnaire et les services du



Maitre d'Ouvrage (le 1^{er} Adjoint au Maire) faisant ressortir les observations majeures.

B. Evaluation des offres techniques (Enveloppe B)

Supprimer : B-1. Le rapport de visite signé de l'Entrepreneur

Lire désormais :

B-1. Références de l'Entrepreneur ;

B-2. Matériel

B-3. Personnel de chantier :

- **Un conducteur des Travaux devant conduire le projet et titulaire soit d'un diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie-Electrique, soit d'une Licence Professionnelle en Génie-Electrique ayant une (01) année d'expérience, soit du diplôme de Technicien Supérieur de Génie-Electrique ayant au moins deux (02) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien de Génie-Electrique ayant trois (03) années d'expérience dans le domaine (joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme et une attestation de présentation de l'original du diplôme)**

Ajouter :

Le conducteur des travaux doit avoir suivi des travaux similaires ayant un montant d'au moins Cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises au cours des deux (02) dernières années.

B-4. Compréhension du projet et présentation de l'offre

B-5. Capacité financière

C – Evaluation de l'offre financière

Supprimer : Visite du site des travaux et réunion préparatoire : *Le soumissionnaire doit effectuer une visite du site des travaux.*

Point 39- CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Au lieu de :

39.2. Le cautionnement dont le taux varie entre 2 et 5 % du montant du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréée conformément aux textes en vigueur, et émise au profit de l'Autorité Contractante ou par une caution personnelle et solidaire

Lire :

39.2. Le cautionnement dont le taux est fixé à 5 % du montant du marché, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréée conformément aux textes en vigueur, et émise au profit de l'Autorité Contractante ou par une caution personnelle et solidaire.

- **Pièce N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**

Article 8 : ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)

AU LIEU DE :

8.3. Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier et sans incidence ni sur le montant, ni sur le délai des travaux seront signés et notifiés par l'Ingénieur du Marché, avec copie au DDMAP/NM.

LIRE :

8.3. Les Ordres de Service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service du Marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur du Marché avec copie à l'Autorité Contractante.

- Pièce N°12 : ANNEXES

Annexe 2 : Grille d'évaluation des offres techniques

Considérer désormais la grille d'évaluation des offres techniques ci-après :

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES (12 critères)

I. Références (03 critères)

Critères	Evaluation		Observations
	<i>oui</i>	<i>non</i>	
Chiffre d'affaires cumulé d'au moins cent (100 000 000) millions au cours des trois (03) dernières (2017, 2018 et 2019), joindre extraits des marchés, premières et dernières page, PV de réception provisoire ou définitif.			
Références particulières de l'Entreprise dans le domaine similaire (Energétique) au cours des trois (03) dernières (2017, 2018 et 2019).			
Justifier la réalisation d'un projet d'au moins cinquante millions (50 000 000) CFA TTC.			
joindre extraits des marchés, premières et dernières page, PV de réception provisoire ou définitive.			
Justifier la réalisation d'un projet d'au moins soixante-dix millions (70 000 000) CFA TTC.			

II. Matériel (04 critères)

Critères	Evaluation		Observations
	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	
1 Un véhicule de type camion grue , en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire)			

2	Un véhicule de liaison de type camionnette ou PICK-UP 4X4 , en location ou en propriété (en propriété présentation de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise, en location présentation du contrat de location et de la copie certifiée conforme par les Services émetteurs des Transports de la carte grise du propriétaire)			
3	Matériel de sécurité (Ceintures de sécurité, Chaussures de sécurité, paires de gants, Cônes de balisage et casques de sécurité) au moins 90% .			
4	Autres matériels tels que : paires de grimpettes, pinces à feuillard, pinces à sertir, multimètres, poulies de roulage, potences, tires fort, coupe câble, Télérupmètres) au moins 90% .			

III. Personnel (03 critères)

Critères		Evaluation		Observations
		Oui	Non	
Conducteur des travaux	<u>Un Conducteur des Travaux</u> devant conduire le projet et titulaire soit d'un diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie-Electrique, soit d'une Licence Professionnelle en Génie-Electrique ayant une (01) année d'expérience, soit du diplôme de Technicien Supérieur de Génie-Electrique ayant au deux (02) années d'expérience, soit du diplôme de Technicien de Génie-Electrique ayant trois (03) années d'expérience dans le domaine (joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme et une Attestation de présentation de l'original du diplôme).			
	Le conducteur des travaux doit avoir suivi des travaux similaires ayant un montant d'au moins Cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises au cours des deux (02) dernières années.			
Chef chantier	<u>Un Chef de chantier</u> devant conduire les opérations sur le chantier, titulaire d'un diplôme de Technicien de Génie-Electrique et ayant trois (03) années d'expérience dans le domaine (joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme et une Attestation de présentation de l'original du diplôme).			

IV. Compréhension du projet (01 critère)

Critère	Evaluation (oui ou non)	Observations

Cette condition est remplie si **la rubrique 9 et au moins huit (08) des dix (10) rubriques** ci-après sont présentes :

- 1) Installation de chantier, sécurisation du chantier ;
- 2) Méthodologie d'exécution et organisation ;
- 3) Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches ;
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux ;
- 5) Contrôle interne ;
- 6) Utilisation de la main d'œuvre locale ;
- 7) Protection de l'environnement ;
- 8) Organigramme de chantier ;
- 9) Preuves de l'acceptation des conditions du présent Appel d'Offres par l'insertion des pièces ci-après paraphées à toutes les pages, *signées, datées et cachetées à la dernière page* :
 1. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
 2. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
 3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- 10) Présentation des Offres en trois volumes avec séparation des pièces de chaque volume par des intercalaires en couleur.

V. Capacité Financière (01 critère)

Critère	Evaluation		Observations
	Oui	Non	
Existence d'une capacité financière pouvant permettre à l'Entreprise de réaliser les travaux.			

Conclusion : -----/ 12

La liste des établissements de crédits habilités à mettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics est celle publiée par le MINFI, le 18 décembre 2018.

Le reste sans changement.

Les entreprises ayant déjà acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie d'AKONOLINGA, retirer les documents complémentaires dudit dossier.

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°038/CW/DG/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

sont déclarés adjudicataires du marché relatif à la consultation susmentionnée, les soumissionnaires ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	ETRAPH-ECM Sarl BP: 30 MBALMAYO	93 105 397	Six (06) mois
	Lot N°2	WILLEX TRADING AND CONSTRUCTION COMPANY Ltd BP:1467 YAOUNDE	133 716 544	Six (06) mois
	Lot N°3	LE PLOMBIER BAKOKO BP :18300 Douala	285 707 259	Six (06) mois
	Lot N°4	LE PLOMBIER BAKOKO BP : 18300 Douala	106 237 225	Six (06) mois
	Lot N°5	ENERGY BUSINESS& INDUSTRY BP : 20570 YAOUNDE	179 375 859	Six (06) mois

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 25 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, RELATIF À L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES FOURNITURES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA 4ÈME ÉDITION DU SALON AVICOLE INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00393/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 du 25 Août 2020, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
SONIC SARL, BP11066 Yaoundé	Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-cinq (59 999 445)	DAG du MINEPIA à Yaoundé	Soixante-quinze (75) jours

Ladite société est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

YAOUNDE le 25 Aout 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°012/TRADEX/DG/CIPM/2020 DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/TRADEX/2020 DU 24 JUILLET 2020, RELATIF À LA FABRICATION ET LE MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DE LA STATION-SERVICE TRADEX MISSOLÉ II

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

La Société Anonyme **SOCAFER, B.P : 439 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

N°	Objet	Montants offres (FCFA TTC)	Délais
Lot I	Fabrication et montage sur site d'un auvent métallique à 2 poteaux	Dix-huit millions six cent quarante-sept mille huit cent onze (18 647 811) FCFA	Cinquante-six (56) jours
Lot II	Fabrication et montage sur site d'un auvent métallique à 8 poteaux	Soixante millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (60 389 998) FCFA	Cinquante-six (56) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation des Marchés correspondants. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADER. B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun
Tél. 233 43 63 75 /233 43 63 76

DOUALA le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°037/CW/DG/2020 DU 26/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
sont déclarés adjudicataires du marché relatif à la consultation susmentionnée, les soumissionnaires ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	GEC SARL BP: 6710 YAOUNDE	194 258 250	60 Jours
	Lot N°2	MICA SERVICES CAMEROUN SARL BP:5019 DOUALA	224 604 394	60 Jours
	Lot N°3	MAGPOW ENGINEERING BP : 24044 YAOUNDE	126 000 000	60 Jours

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'OKOLA

COMMUNIQUE N°000018/C/CO/JO3.04/CCD-ST/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Maître d'Ouvrage dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2020 du 24 juillet 2020, relatif à l'exécution des travaux de bouchage des nids de poule du tronçon de 6km Nkolessong – Carrefour 4 – Essong Aboudi dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, informe les soumissionnaires que la date de remise des offres objet de l'Appel d'Offres susvisé, initialement prévue le mercredi 26 août 2020, est reportée au jeudi 04 septembre 2020 à 10 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures.

Il est à préciser que, les quittances acquises par les soumissionnaires dans le cadre de la présente procédure d'Appels d'Offres, sont toujours valables.

Par ailleurs, les Prestataires encore désireux d'acquérir lesdits Dossiers sont priés de prendre l'attache du Bureau de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, pour les modalités pratiques y afférentes.

OKOLA le 26 Aout 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/ CAMTEL/CIPM/ 2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°006/DG/DAP/SDA/SM DU 28 Aout 2020 l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 du 06/07/2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des champs solaires à Kaélé, Kousseri et Lolodorf est **déclaré infructueux**.

Aussi, les entreprises ayant soumissionné à cet Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sont priées de se présenter dès publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres sous huitaine.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°0013/C/C-MGME/SG/2020 DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003026/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 14 JUILLET 2020 EN PROCEDURE 109(C) POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES PONT SO'O-BENEBALOT (N2) DU PK 25 AU PK 51 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°0012/D/C-MGME/SG/2020 du 28 AOUT 2020, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANT CORRIGE TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CANTONNAGE DE LA ROUTE BITUMÉE PONT SO'O – BENEBALOT (N2) DU PK25 AU PK51 DANS LA COMMUNE MENGUEME.	PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97	43 185 753	06 mois	Adjudicataire
	ETS FRANCHISE	35 587 739		Éliminée : Non production du dossier administratif ; Offre financière non conforme
	ETS SAMES SARL	35 587 739		Offre financière non conforme

L'entreprise **PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA, Tel : Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97** est retenue pour l'exécution des **travaux de cantonnement de la route bitumée Pont So'o-Benebalot (N2) du pk25 au pk 51** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre pour un montant toutes taxes comprises Quarante-trois millions cent quatre-vingt-cinq mille Sept cent cinquante-trois (**43 185 753**) francs CFA et un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présentée dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme pour l'établissement de sa lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme. Passé ce délai ces offres seront détruites.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00026/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 13 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°00007/DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE TRANSPORT DE FUMIER (LOUGGUERE ET WAKWA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00373/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 du 13 août 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS MERCATOR BP : 12 547 Yaoundé	Cinq millions neuf cent soixante-quatorze mille quatre cent vingt-cinq (5 974 425)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales, sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Soixante (60) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième./-

YAOUNDE le 13 Aout 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13 – 247 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 1929 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Acquisition et installation du mobilier de bureau pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé)	ETS CONFORT EQUIPEMENT PLUS BP : 6 620 Yaoundé	78 293 588	30 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°038/CW/DG/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

sont déclarés adjudicataires du marché relatif à la consultation susmentionnée, les soumissionnaires ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	ETRAPH-ECM Sarl BP: 30 MBALMAYO	93 105 397	Six (06) mois
	Lot N°2	WILLEX TRADING AND CONSTRUCTION COMPANY Ltd BP:1467 YAOUNDE	133 716 544	Six (06) mois
	Lot N°3	LE PLOMBIER BAKOKO BP :18300 Douala	285 707 259	Six (06) mois
	Lot N°4	LE PLOMBIER BAKOKO BP : 18300 Douala	106 237 225	Six (06) mois
	Lot N°5	ENERGY BUSINESS& INDUSTRY BP : 20570 YAOUNDE	179 375 859	Six (06) mois

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°037/CW/DG/2020 DU 26/08/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
sont déclarés adjudicataires du marché relatif à la consultation susmentionnée, les soumissionnaires ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	GEC SARL BP: 6710 YAOUNDE	194 258 250	60 Jours
	Lot N°2	MICA SERVICES CAMEROUN SARL BP:5019 DOUALA	224 604 394	60 Jours
	Lot N°3	MAGPOW ENGINEERING BP : 24044 YAOUNDE	126 000 000	60 Jours

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 006/DG/DAP/SDABUM/SM/CAMTEL DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/ AONO/ CAMTEL/CIPM/ 2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°006/DG/DAP/SDA/SM DU 28 Aout 2020 l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 du 06/07/2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des champs solaires à Kaélé, Kousseri et Lolodorf est **déclaré infructueux**.

Aussi, les entreprises ayant soumissionné à cet Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sont priées de se présenter dès publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres sous huitaine.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 6156/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 25 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU 03/07/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PNEUMATIQUES A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu Les Statuts de la SODECOTON

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général

Vu La Résolution N° 09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON

31/05/2019 conférant certaines

Vu La Résolution N° 09bis /CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON

Considérant l'Appel d'Offres national Ouvert n°019 bis /20/AONO/SDCC/CIPM du 03/07/2020 portant la fourniture de deux (02) lots de pneumatiques à la SODECOTON

Considérant la Lettre 87/20/SDCC/CIPM du 07/08/2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Les sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation sus mentionnée:

Lots	Soumissionnaires	Montants en FCFA	Délai d'exécution
1	CAMI B.P. 1217 Dotiala	167731 088	- 100 pneus dans un délai de 30 jours ; - 150 pneus dans un délai de 60 jours ; - 150 pneus dans un délai de 90 Jours ; - 150 pneus dans un délai de 120 jours.
2	SMPC BP. 1039 DOUALA	157 168 411	-100 pneus dans un délai de 30 jours ; -150 pneus dans un délai de 60 jours ; -185 pneus dans un délai de 90 jours ; - 200 pneus dans un délai de 120 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00393 /D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 25 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020, RELATIF À L'ACQUISITION EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES FOURNITURES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA 4ÈME ÉDITION DU SALON AVICOLE INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2020.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°00006/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 du 23 juin 2020, relatif à l'acquisition en procédure d'urgence, des fournitures en vue de l'organisation de la 4ème édition du Salon Avicole International de Yaoundé pour le compte du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
SONIC SARL, BP11066 Yaoundé	Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-cinq (59 999 445)	DAG du MINEPIA à Yaoundé	Soixante-quinze (75) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 25 Aout 2020

Le MINISTRE

DR TAIGA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°037/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 26/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 14/02/2020, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BRANCHEMENTS ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES RESEAUX A LA CAMWATER EN 04 LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu La résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Considérant Le Procès-verbal d'attribution de la CIPM du 13/08/2020.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés ci après sont désignées comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	MontantFCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	GEC SARL BP: 6710 YAOUNDE	194 258 250	60 Jours
	Lot N°2	MICA SERVICES CAMEROUN SARL BP:5019 DOUALA	224 604 394	60 Jours
	Lot N°3	MAGPOW ENGINEERING BP : 24044 YAOUNDE	126 000 000	60 Jours

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU le Décret n°77/91 du 25 Mars 1997 déterminant ensemble ses modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ; VU le Décret n°2019/536 du 07 Mars 2019 portant création de la Commune de Penja ;

Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°00000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Maires ;

VU la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la lettre n°001/L/CIPM/C/PJA/2020 relative aux propositions d'attribution pour les Appels d'Offres n°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désignées Attributaires de l'Appel d'Offres :

Appels d'Offres	
N°004/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Moulinkam dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral	STE M

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 17 Juillet 2020

Le MAIRE

KINGUÉ PAUL ÉRIC

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU le Décret n°77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les communes, les syndicats de communes et établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ; VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant création de la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°00000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes ;

VU la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la lettre n°001/L/CIPM/C/PJA/2020 relative aux propositions d'attribution pour les Appels d'Offres n°001 /AONO/C/PENJA/CIPM/2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

ARTICLE 1er : Sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désignées Attributaires de l'Appel d'Offres :

Appels d'Offres	
N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 pour les travaux de construction des caniveaux entre le domicile du Commandant Ngoufan et celui de Monsieur Mobutu dans la Commune de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	BRYAN

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 17 Juillet 2020

Le MAIRE

KINGUÉ PAUL ÉRIC

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1930 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/D13-198/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

VU la constitution ;

VU la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

VU la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°032/D13-198/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 du 01/07/2020, relatif à l'acquisition et l'installation du matériel informatique pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé) ;

Considérant la Proposition d'attribution n°121/L/MINSANTE/CIPM du 26/08/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Acquisition et installation du matériel informatique pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé)	ETS CONFORT EQUIPEMENT PLUS BP : 6 620 Yaoundé	59 344 763	30 jours

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Marché.

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Article3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 1929 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 DU 01 JUILLET 2020, RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES CELLULES MOBILES DE DÉVELOPPEMENT (CMD) ET LES GESTIONNAIRES DES DISTRICTS DE SANTÉ (CHÈQUE SANTÉ).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

VU la constitution ;

VU la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

VU la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

VU le décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant l'Organisation et les Attributions des Contrôles financiers, modifié et complété par le décret n°2013/066 du 28 Février 2013 ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Formation du Gouvernement, modifié par le décret n°2015/434 du 02 Octobre 2015 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

VU le décret n°2013/093 du 03 Avril 2013 portant Organisation du Ministère de la Santé Publique ;

VU le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

VU la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°033/D13-199/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 du 01/07/2020, relatif à

l'acquisition et l'installation du mobilier de bureau pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé) ;

Considérant la Proposition d'attribution n°122/L/MINSANTE/CIPM du 26/08/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous citée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Acquisition et installation du mobilier de bureau pour les cellules mobiles de développement (CMD) et les gestionnaires des districts de santé (chèque santé)	ETS CONFORT EQUIPEMENT PLUS BP : 6 620 Yaoundé	78 293 588	30 jours

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (Service des Marchés Publics) pour l'établissement de son projet de Marché. *YAOUNDE le 27 Aout 2020*

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. *Le MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE GAROUA 1ER

DECISION N°024/D/SG/ST/CAG 1ER/2020PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CA-GRA L®7CLPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEHERI - SABONGARI ; SABONGARI- LOWEL ; LOWEL- GAROUA WINDE ; GAROUA WINDE - DJABELL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article l'": La Lettre-Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	Objet de la Lettre Commande	Adjudicataire	Montants TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
01	Réhabilitation de la route MEHERI - SABONGARI ; SABONGARI - LOWEL ; LOWEL - GAROUA WINDE ; GAROUA WINDE - DJABELL dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1 ^{er} Département de la Bénoue, Région du Nord	Ets MOBACH, Tél. : 691 32 35 36	54 989 156 FCFA	90 jours

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne peut exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

GAROUA le 12 Aout 2020

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 038/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 27/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERIURBAINS DU CAMEROUN PHASE II EN CINQ (05) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
 Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
 Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
 Vu La résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
 Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
 Considérant Le Procès-verbal d'attribution de la CIPM du **07/08/2020**.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés ci après sont désignées comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	N° du Lot	Entreprise	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
DG CAMWATER	Lot N°1	ETRAPE-ECM Sarl BP: 30 MBALMAYO	93 105 397	Six (06) mois
	Lot N°2	WILLEX TRADING AND CONSTRUCTION COMPANY Ltd BP:1467 YAOUNDE	133 716 544	Six (06) mois
	Lot N°3	LE PLOMBIER BAKOKO BP :18300 Douala	285 707 259	Six (06) mois
	Lot N°4	LE PLOMBIER BAKOKO BP : 18300 Douala	106 237 225	Six (06) mois
	Lot N°5	ENERGY BUSINESS & INDUSTRY BP : 20570 YAOUNDE	179 375 859	Six (06) mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 27 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE GAROUA 1ER

PONANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVEN N° OLS/AONO/CAGRA I@7CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS EN BÉTON ARMÉ : UN (01) DALOT SIMPLE (2,50 X 1,00) M À MEHER! SABONGARI ET UN (01) DALOT TRIPLE (2,50 X 1,00) M SUR LE TRONÇON CIMETIÈRE - CES BILINGUE DE OURO LABO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA I®. DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.LOT N° 02 : UN DALOT TRIPLE (2,50 X 1,00) M SUR LE TRONÇON CIMETIERE - CES BILINGUE DE OURO LABO

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Aiticie 1ER: La Lettre-Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	Objet de la Lettre Commande	Adjudicataire	Montants TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
01	Construction d'un (ci) dalot triple (2,50 X 1,00) m sur le tronçon CIMETIERE - CES BILINGUE de OURO LABO dans la Commune d'Arrondissement de Garoua i% Département de la Bénoue, Région du Nord	Ets MR B.P: Souari - Garoua, Tél. : 675 37 52 50 (LOT N° 02)	14 964 876 FCFA	90j ours

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne peut exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

GAROUA le 12 Aout 2020

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COMMUNE DE GAROUA 1ER

PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CA-GRA1/CIPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIFS AUX TRAVAUX D'OUVERTURES DES PISTES DJOUMASSI - KONGORE (LOT N° 01) ET SOUKI - OURO LABBO (LOT N° 02) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA1®^ DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD. LOT N° 01 : TRAVAUX D'OUVERTURES DE LA PISTE DJOUMASSI - KONGORE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1ER: La Lettre-Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	Objet de la Lettre Commande	Adjudicataire	Montants TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
01	Travaux d'ouvertures des pistes DJOUMASSI - KONGORE (LOT N° 01) ET SOUKI - OURO LABBO (LOT N° 02) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua Département de la Bénoue, Région du Nord	Ets SENOU, Tél. : 699 70 12 58 (LOT 1)	9 959 116 FCFA	90 jours

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne peut exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

GAROUA le 12 Aout 2020

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COMMUNE DE GAROUA 1ER

DECISION N° 023/DM/D/SG/ST/CAG 1ER/2020 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CA-GRA L@7CLPM/2020 DU 14 JUILLET 2020 IANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEHERI - SABONGARI ; SABONGARI - LOWEL ; LOWEL - GAROUA WINDE ; GAROUA WINDE - DJABELL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUE, RÉGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: La Lettre-Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	Objet de la Lettre Commande	Adjudicataire	Montants TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
01	Réhabilitation des routes à KANADI dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, Département de la Bénoue, Région du Nord	Ets MOBACH, Tél. : 691 32 35 36	27 674 348 FCFA	90 jours

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne peut exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre-Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Articles : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

GAROUA le 12 Aout 2020

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 004/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 27 AOÛT 2020 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° N°
009/2019/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 17 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CABINET CHARGÉ DE L'AUDIT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT
DU PCP-ACEFA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

- Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
- Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
- Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 13 août 2020 ;
- Vu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement du 26 août 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
AUDITEC FOIRIER CONSULTING B.P. 12134 Douala	29 724 000	35 214 870	Soixante (60) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Aout 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU le Décret n°77/91 du 25 Mars 1997 des établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ; VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 du Préfet du Département du Moungo ;

VU l'Arrêté n°00000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes ;

VU la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la lettre n°001/L/CIPM/C/PJA/2020 relative aux propositions d'attribution pour les Appels d'Offres n°002/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désignées Attributaires de l'Appel d'Offres n°002/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 :

Appels d'Offres	Attributaires
N°002/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 pour les travaux de construction d'un drain au lieudit Ndoko (Monsieur Takougoum vers la Chefferie Mouataba) dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral	Ets KABIRO TEL: 677 77 77 77

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 17 Juillet 2020

Le MAIRE

KINGUÉ PAUL ÉRIC

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE N°072/D/C/PJA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; VU le Décret n°77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les textes législatifs et réglementaires applicables aux marchés publics ;

modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ; VU le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant création de la Commune de Penja ;

Moungo ;

VU l'Arrêté n°00000128/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ;

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Maires ;

VU la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la lettre n°001/L/CIPM/C/PJA/2020 relative aux propositions d'attribution pour les Appels d'Offres n°003 /AONO/C/PENJA/CIPM/2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1er : Sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désignées Attributaires de l'Appel d'Offres :

Appels d'Offres	
N°003/AONO/C/PENJA/CIPM/2020 du 18 Mai 2020 pour les travaux de construction d'un complexe multisport derrière le Lycée Bilingue de Njombé dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du littoral	BP 122

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

PENJA le 17 Juillet 2020

Le MAIRE

KINGUÉ PAUL ÉRIC

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°0011/D/C-MGME/SG/2020 DU 27 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 08/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NYIMI-BILON DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence **N°005/AONO/C-MGME/CIPM/2020** du 08/07/ 2020 pour les travaux d'électrification du tronçon NYIMI-BILON dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

~~**Vu** le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la SCAO du 14 Août 2020 ;~~



Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 25 Août 2020 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation de Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 25 Août 2020 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°005/AONO/C-MGME/CIPM/2020 du 08/07/2020**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97	56 778 522	03 MOIS <i>MENGUEME le 27 Aout 2020</i>

Le MAIRE

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

ONANA MBA MARTIN DESIRE

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

DECISION N°02/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2020 DU 27/08/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01-BIS/AONO/MIRAP/CIPM/2020 DU 22/07/2020, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON 4X4 A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation ;



Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°00000119/D/MINMAP/SGT/DAJ du 18 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°01-BIS/AONO/MIRAP/CIPM/2020 du 22/07/2020 pour la fourniture d'un véhicule de type station wagon 4x4 à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la MIRAP N°002/L/CIPM-MIRAP/2020 du 27 août 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire : **Central Motors Cameroon (CMC), BP 15 326 Yaoundé, NIU M121712669896-Y, TPPRR : RC BDA 20178 294, Tél. 222 30 80 97/233 39 06 96**, est retenu pour la fourniture d'un **véhicule de type station wagon 4x4 à la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **47 000 000 FCFA (quarante sept millions)** et un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires

BAMZOK Ntol Cyprien

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00373/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 13 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA DEMANDE DE COTATION N°00007/DC/MINEPIA/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LE TRANSPORT DE FUMIER (LOUGGUERE ET WAKWA).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2020 ;

Considérant le dossier de demande de cotation n°00007/DC/MINEPIA/CIPM/2020 du 15 juin 2020 en vue de l'acquisition de deux (02) tricycles pour le transport de fumier (Lougguerie et Wakwa).

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation susmentionnée.

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS MERCATOR BP : 12 547 Yaoundé	Cinq millions neuf cent soixante-quatorze mille quatre cent vingt-cinq (5 974 425)	Direction de Développement des Productions et des Industries Animales, sise à Mvog-Betsi / Yaoundé	Soixante (60) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Aout 2020

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°0012/D/C-MGME/SG/2020 DU 28 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 AOÛT 2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003026/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 14 JUILLET 2020 EN PROCEDURE 109(C) POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES PONT SO'O-BENEBALOT (N2) DU PK 25 AU PK 51 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 Août 2020 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°003026/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 14 JUILLET 2020 EN PROCEDURE 109(c) POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINES ROUTES BITUMÉES PONT SO'O-BENEBALOT (N2) DU PK 25 AU PK 51 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG

ET SO'O. REGION DU CENTRE.

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du Comité ad hoc Communal du 26 Août 2020 ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 26 Août 2020 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation de Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 28 Août 2020 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 03 Août 2020**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	PENTAGONE II BP : 15473 ESEKA Tel : 675 14 23 05/695 12 65 97	43 185 753	<i>MENGUEME le 28 Aout 2020</i> 06 MOIS <i>Le MAIRE</i> ONANA MBA MARTIN DESIRE

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°006 /DG/DAP/SDABUM/SM DU 28 AOUT 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/DG/ CAMTEL/CIPM/2020 DU 06/07/2020 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES CHAMPS SOLAIRES À KAÉLÉ, KOUSSERI ET LOLODORF.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N°003/CAD/2018 du 20/07/2018 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 du 06/07/2020 pour la fourniture, l'installation et la mise en service des champs solaires à Kaélé, Kousseri et Lolodorf ;

Vu l'arrivée tardive des offres du soumissionnaire BERCO TECHNOLOGY SARL ;

Vu l'élimination du soumissionnaire SOLKAMTECH suivant le rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres du 10 août 2020.

DECIDE

Article 1^{er} L'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 du 06/07/2020 ci-dessus repris, est déclaré **infructueux**.

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°004 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-KOBDO/SG/CIPM /2020 DU 27 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

BORDEREAU DES PRIX (BP)

N°	Désignations des tâches	Unités	Prix
			En lettres
101	<p><u>Débroussaillage du site</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au METRE CARRE (m2) le débroussaillage du site des travaux. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre carre à _____ Francs CFA</p>		
102	<p><u>Etude et Installation de chantier</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au FORFAIT (FF) l'installation de l'entreprise. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le forfait sera versé à soixante-dix pour cent (70%) d'étude, d'installation effective de l'Entreprise. Ce forfait de 70% sera divisé ainsi qu'il suit :(mobilisation des équipes : 30% et 40% pour la pose du panneau de chantier).</p> <p>Les trente pour cent (30%) restants seront versés après le repli de l'Entreprise à la fin des travaux et la remise en état des lieux.</p> <p>Le Forfait à _____ Francs CFA</p>		
204	<p><u>Dallage du sol armé d'un treillis soudé (ép.8cm)</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au METRE CARRE (M²) de béton utilisé pour le dallage du bâtiment. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
303	<p><u>Enduit au mortier de ciment taloché</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) d'enduit sur murs extérieurs et intérieurs. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		

404	<p><u>Tableau mural</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l' UNITE (U), la construction du tableau mural. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>		
405	<p><u>Chape lissée</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de chape lissée</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
406	<p><u>Claustras</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de claustras utilisés pour la construction des murs. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
501	<p><u>- Fermes en bastings de 3x15 de bois dur traité aux fongicide et insecticide</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE CUBE (m³) de bois traité au xylamon utilisé pour la construction de la charpente mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre cube à _____ Francs CFA</p>		
502	<p><u>-Pannes y compris solivage en chevrons de 8x8 de bois dur traité aux fongicide et insecticide</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE CUBE (m³) de bois traité au xylamon utilisé pour pannes mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre cube à _____ Francs CFA</p>		
503	<p><u>-Planches de rive</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de bois traité au xylamon utilisé pour planches de rive mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre cube à _____ Francs CFA</p>		

504	<p><u>-Couverture en tôle bac Alu de 6/10^{ème}</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de tôle lisse utilisé pour la construction de la couverture. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
505	<p><u>-Tôle faitière</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de tôles faitières utilisé pour la construction de la couverture mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	-	-
506	<p><u>- Tôle de rive en Alu</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de tôles de rive mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>		
507	<p><u>-Habillage en tôle lisse 4/10^{ème} non peinte</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de tôle lisse utilisé pour l'habillage du plafond extérieur. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
508	<p><u>-Habillage en contre-plaqué d'épaisseur 5mm en plafonites Ayos à peindre y compris solivage</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de contre-plaqué utilisé pour l'habillage du plafond. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		

601	<p><u>- Fourniture et pose de porte métallique de 97x220</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à L'UNITE (U), la fourniture et la pose de la porte métallique. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP " et comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et pose de la porte métallique - la fourniture et la pose du nécessaire pour verrouillage <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>		
602	<p><u>- Fournitures et pose de seuils métalliques</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de cornières pour seuil mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>		
701	<p><u>Tube flexible orange de diamètre 13</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le ROULEAU (Rleau) de tubes flexibles orange pour la câblerie mise en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Rouleau à _____ Francs CFA</p>		
702	<p><u>- Câble VGV 1,5mm² pour le circuit d'éclairage</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le ROULEAU (Rleau) de câble VGV de 1,5 mm² pour l'électricité mise en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Rouleau à _____ Francs CFA</p>		
703	<p><u>- Fil TH 2,5 mm² pour le circuit des prises</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le ROULEAU (Rleau) de fil TH de 2,5 mm² pour le circuit des prises électriques mise en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Rouleau à _____ Francs CFA</p>		

704	<p><u>- Réglettes de 120</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à L'UNITE (U), la fourniture et la pose des réglettes de 120 cm. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>		
705	<p><u>- Hublots ronds</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à L'UNITE (U), la fourniture et la pose des Hublots ronds. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>		
706	<p><u>- Interrupteurs et prises de courant encastrées</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à L'UNITE (U), la fourniture et la pose des- Interrupteurs et prises de courant encastrées. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>		
707	<p><u>Attaches, dominos, boîtier, boîte de dérivation, toutes sujétions et sécurité, raccordement avec le réseau existant dans l'établissement</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à L'ENSEMBLE (Ens.), la fourniture et la pose de l'ensemble ci-dessus décrit. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Ensemble à _____ Francs CFA</p>		
801	<p><u>Applique du blanc gel sure plafond</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) d'Applicuedu blanc gel sure plafond. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
802	<p><u>- Pantex 1300 sur les murs extérieurs</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de peinture en Pantex 1300 pour les murs extérieurs. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		

803	<p><u>- Pantex 800 sur les murs intérieurs</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de peinture en Pantex 800 pour les murs intérieurs. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
804	<p><u>- Email sur les menuiseries</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) d'Email sur les menuiseries concernées. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
901	<p><u>- Caniveau en Ba (350kg/m3)</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de caniveau en béton armé mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs</p>		
902	<p><u>Dallage des alentours du bâtiment</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de dallage tout autour du bâtiment. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>		
903	<p><u>Rampe d'accès en BA dosé 350 kg/forfait</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le forfait pour le béton armé utilisé pour la construction de la rampe d'accès mis en place tel que décrit dans le " CCTP "</p> <p>Le forfait à _____ Francs CFA</p>		

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE

N°	DESIGNATION	QTE	UNITE
----	-------------	-----	-------

				En lettre
	LOT 100: TRAVAUX PREPARATOIRES			
101	Débroussaillage du site	m ²	900	
102	Etude et Installation du chantier	FF	1,00	
	Sous-total 100			
	Lot : 200 : MAÇONNERIE			
201	Enduit au mortier de ciment	m ²	279	
202	Tableau mural	u	2	
203	Chape lissée	m ²	125	
204	Claustras	m ²	26	
	Sous-total 200			
	LOT 300: RENFORCEMENT CHARPENTE-COUVERTURE			
301	Pannes et lattes de rive et de pignon	m ³	2,15	
302	Planches de rive	ml	28	
303	Rive pignon en alu	ml	24	
304	Tôle plane alu de 2 m pour les débords	u	22	
305	Plafond de 5 mm y compris solivage	m ²	195,5	
	Sous-total 300			
	LOT 400: MENUISERIE			
401	Porte métallique de 97x220	u	4	
402	Seuil	ml	32,5	
	Sous-total 400			

	LOT 500: ELECTRICITE			
501	Tube flexible orange de 13	Rleau		1
502	Câble VGV 1,5 mm ² en plafond pour circuit éclairage	Rleau		1
503	Fil TH 2,5 mm ² pour circuit de prises	Rleau		2
504	Réglettes de 120	u		10
505	Hublot rond	u		2
506	Interrupteur et prise de courant encastrés	u		8
507	Attaches domino- boitier de dérivation toutes sujétions de sécurité et de raccordement avec le réseau existant dans l'établissement	ens		1
			Sous-total 500	
	LOT 600: PEINTURE			
601	Application blangel sur plafond	m ²		152
602	Pantex 1300 sur murs extérieurs	m ²		146,6
603	Pantex 800 sur murs intérieurs	m ²		139
604	Email sur menuiseries bois et métallique	m ²		45
			Sous-total 600	
	LOT 700: V.R.D.			
701	Caniveaux en BA 350kg/m ³	ml		54
702	Dallage des alentours du bâtiment	m ²		38,5
703	Rampe d'accès	ff		1
			Sous-total 700	

1	LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES		
2	LOT 400 : MACONNERIE		
3	LOT 500 : RENFORCEMENT CHARPENTE – COUVERTURE		
4	LOT 600 : MENUISERIE		
5	LOT 700 : ELECTRICITE		
6	LOT 800 : PEINTURE		
7	LOT 900 : VRD		
	TOTAL HT		
	TVA 19,25%		
	IR 2,2% ou 5,5%		
	TOTAL TTC		
	NET A MANDATER		
		Arrête le présent devis à la somme de :	

Fait à KOBDOMBO, le.....

LE SOUMISSIONNAIRE

SOUS DETAIL DE PRIX

DESIGNATION :

N° PRIX	Rendement journalier	Quantité totale	Unité

	Catégorie	Nbre	Salaire journalier	Jours facturés
A- MAIN D'OEUVRE				
	TOTAL A			
B- MATERIEL ET ENGINS	Type	Nbre	Taux journalier	Jours facturés
TOTAL B				

MATERIAUX ET DIVERS	Type	Unité	Prix Unitaire	Consommation
TOTAL C				
		LOT 900 : ELECTRICITE		
D	TOTAL COÛTS DIRECTS (A+B+C)			
901	Ceinture de terre mise à terre	ml	148.64	
E	FRAIS GENERAUX DE CHANTIER	%		
902	Liaison équipotentiel	Ens.	1	
F	FRAIS GENERAUX DE SIEGE	%		
903	Coffrets et tableaux	U	1	
G	COÛT DE REVIENT (D+E+F)	-		
904	Interrupteurs simples allumage y compris fourreautage et câblage	FF	25	
H	RISQUES BENEFICE	%		
905	Interrupteurs V-V allumage y compris fourreautage et câblage	U	2	
V	PRIX DE VENTE TOTAL HTVA (G+H)			
906	PRIX DE VENTE UNITAIRE HTVA Prises de courant (P/OTE) 16A y compris fourreautage et câblage	U	17	
907	Applique sanitaire 2P+T Inter LEGRAND y compris fourreautage et câblage	U	2	
908	Réglette y compris fourreautage et câblage	U	33	
909	Hublot rond étanche y compris fourreautage et câblage	U	11	
SOUS TOTAL LOT 900				
LOT 1000 : ASSAINISSEMENT				
1001	Réseau d'évacuation des EU/EV	Ens.	1	
1002	Réseau enterré	Ens.	1	

1003	Lavabo blanc	U	5		
1004	Cuvette WC	U	5		
1005	Evier	U	3		
1006	Douches	U	2		
1007	Robinet d'eau dans la cours avant et arrière	U	2		
SOUS- TOTAL LOT 1000					
LOT 1100 : FLUIDES					
1101	Fosse septique pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement	U	1		
1102	Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement	U	2		
1103	Caniveaux bétonnés 30x30 tout au tour du bâtiment	ml	125		
1104	Dallattes pour caniveaux Ep. 12cm	ml	9.4		
1105	Pavés sur la cours avant	m2	56		
1106	Rampe d'accès pour handicapés	m3	0.2		
SOUS- TOTAL 1100					
RECAPITULATIF					
LOT 100: TRAVAUX PREPARATOIRES- DEPENDANCE D'ASTREINTE					-
LOT 200 : ENDUITS CHAPES ET DIVERS					-
LOT300 : PLAFONDS					-
LOT 400 : REVETEMENTS SCHELLES					-
LOT 500 : CHARPENTE COUVERTURE					-
LOT 600 : MENUISERIE BOIS					-

LOT 700 : MENUISERIE METALLIQUE	-
LOT 800 : PEINTURE VITRERIE	-
LOT 900 : ELECTRICITE	-
LOT 1000 : ASSAINISSEMENT	-
LOT 1100 : FLUIDES	-
TOTAL GENERAL HORS TAXES	-
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)	-
TVA : 19,25 % HT	-
IR: 2.2 ou 5,5 % HT	-
TOTAL DES TAXES	-
NET A PAYER A L'ENTREPRENEUR	-

1 Autres

Lire plutôt

CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

N°	Désignations des tâches	Unités	Prix U
			HT
			En lettre
101	<p><u>Installation de chantier</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au FORFAIT (FF) l'installation de l'entreprise. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le forfait sera versé à soixante-dix pour cent (70%) d'étude, d'installation effective de l'Entreprise. Ce forfait de 70% sera divisé ainsi qu'il suit : (mobilisation des équipes : 30% et 40% pour la pose du panneau de chantier).</p> <p>Les trente pour cent (30%) restants seront versés après le repli de l'Entreprise à la fin des travaux et la remise en état des lieux.</p> <p>Le Forfait à _____ Francs CFA</p>	FF FF	
102	<p><u>Construction d'une dépendance d'astreinte au CSI</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au FORFAIT (FF) la construction d'une dépendance d'astreinte. Cette dépendance servira de logement d'astreinte pour le médecin. Elle comporte un séjour, une chambre, un coin cuisine et une salle d'eau. L'entreprise adjudicataire proposera un plan d'exécution conforme et au prorata de sa proposition forfaitaire du sous détail des prix. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ". Le forfait sera versé en fonction du pourcentage de l'évolution physique des travaux.</p> <p>Le Forfait à _____ Francs CFA</p>	FF	
201	<p><u>Achèvement de fourniture et pose de Claustras</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au METRE CARRE (M²) de claustras fournis et posés. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
202	<p><u>Ragréage des surfaces en béton</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de ragréage. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	



203	<p><u>Achèvement des Enduits sur murs</u> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) d'enduit sur murs. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
204	<p><u>Remplissage pour surélévation des placards de 10 cm</u> Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) au remplissage pour surélever les placards. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>	m2	
205	<p><u>Chape de 3 cm</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m²) de chape</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
206	<p><u>Paillasse en béton armé</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE LINEAIRE (ml) de paillasse dans le laboratoire. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
301	<p><u>Plafonds en contreplaqué</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m2) de plafond mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
302	<p><u>Plafonds en tôle lisse</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m2) de plafond en tôle lisse mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	

303	<p><u>Couvre-joints</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de couvre-joint mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
401	<p><u>Grès cérame antidérapant</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m2) de grès cérame en tôle lisse mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
402	<p><u>Faïences pour pièces humides</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat le METRE CARRE (m2) de faïences en tôle lisse mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
403	<p><u>Plinthe en grès cérames de 15cm de hauteur</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de plinthe en grès cérame mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
501	<p><u>Dépose et pose bois de charpente traitée au xylamon</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE CUBE (m3) de bois traité au xylamon utilisé pour le remplacement des pièces de la toiture (pannes et échantignoles). charpente mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le Mètre cube à _____ Francs CFA</p>	m2	
502	<p><u>-Planches de rive</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de bois traité au xylamon utilisé pour planches de rive mis en place tel que décrit dans le “ CCTP ”.</p> <p>Le Mètre cube à _____ Francs CFA</p>	m3	

503	<p><u>- Tôle de rive en Alu</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de tôles de rive mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
504	<p><u>- Tôle noue</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de tôles noue mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
505	<p><u>-Tôle faitière</u></p> <p>Ces prix rémunèrent dans les conditions générales prévues au contrat, le METRE LINEAIRE (ml) de tôles faitières utilisé pour la construction de la couverture mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le Mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
506	<p><u>Dépose et pose couverture en tôle bac de 5/10è</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de couverture en tôle mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	-
507	<p><u>Gouttières</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de gouttières mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml CCTP "	
508	<p><u>Descente d'eau en PVC</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de descente en PVC mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	

601	<p><u>Porte isoplane 0,7 x 2,10 (p 11)</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une PORTE ISOPLANE 0,7 x 2,10 (P 11)</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
602	<p><u>Porte isoplane 1,00 x 2,10 (p 12)</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une PORTE ISOPLANE 1,00 x 2,10 (P 12)</p> <p>.L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
603	<p><u>Porte isoplane 0,6 x 2,10 (p 1)</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une PORTE ISOPLANE 0,6x 2,10 (P 1)</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
604	<p><u>Fenêtre châssis naco 10 lames 1,5m y compris toile moustiquaire</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE (U) la fourniture et la pose d'un porte isoplane 0,6 x 2,10 (P 1)</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
605	<p><u>Fenêtre châssis naco 7 lames 1,5m y compris toile</u></p> <p><u>Moustiquaire</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE (U) la fourniture et la pose d'une fenêtre châssis</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
606	<p><u>Placard de 0,8 x 3 en cp ep.0, 19 y compris étagères</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE (U) la fourniture et la pose d'une fenêtre châssis</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	

701	<p><u>- Grille antivol</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE (U) la fourniture et la pose d'une grille antivol</p> <p>L'Unité à _____ Francs CFA</p>	u	
801	<p><u>Nettoyage général sur les surfaces à peindre</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de Nettoyage général sur les surfaces à peindre concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
802	<p><u>Peinture sur murs extérieurs trois couches</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de la peinture sur la partie du bâtiment concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
803	<p><u>Peinture sur murs intérieurs deux couches</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de la peinture sur la partie du bâtiment concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
804	<p><u>Peinture sur menuiserie bois</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de la peinture sur la partie du bâtiment concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
805	<p><u>Peinture sur grilles antivol chassis cn</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de la peinture sur la partie du bâtiment concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	

806	<p><u>Peinture sur plafond</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE CARRE (m2) mis en œuvre, l'exécution de la peinture sur la partie du bâtiment concernée par ce prix.</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
901	<p><u>Ceinture de terre mise à terre</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, au METRE LINEAIRE (ml), de ceinture de terre mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
902	<p><u>Liaison équipotentiel</u></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat, à l'ENSEMBLE (Ens.), de liaison équipotentielle mis en place tel que décrit dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
903	<p><u>Coffrets et tableaux</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un coffret et tableaux</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
904	<p><u>Interrupteurs simples allumage y compris fourreaux et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un interrupteur simple allumage</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
905	<p><u>Interrupteurs v-v allumage y compris fourreaux et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un interrupteurs v-v</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	

906	<p><u>Prises de courant p+t 16a y compris fourreautage et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une prise de courant p+t 16a</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
907	<p><u>Applique sanitaire 2p+t inter legrand y compris fourreautage et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une applique sanitaire</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
908	<p><u>Réglette y compris fourreautage et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une réglette</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
909	<p><u>Hublot rond étanche y compris fourreautage et câblage</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un hublot rond étanche.</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1001	<p><u>Réseau d'évacuation des eu/ev</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, pour l'ensemble (Ens) de l'équipement (tuyau d'évacuation) entrant dans l'installation du réseau d'évacuation eu/ev.</p> <p>L'ensemble à _____ Francs CFA</p>	Ens	
1002	<p><u>Réseau enterré</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, pour l'ensemble (Ens) de l'équipement (tuyau d'évacuation) entrant dans l'installation du réseau enterré</p> <p>L'ensemble à _____ Francs CFA</p>	Ens	

1003	<p><u>Lavabo blanc</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un lavabo blanc</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1004	<p><u>Cuvette wc</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une cuvette wc</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1005	<p><u>Evier</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'un évier.</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1006	<p><u>Douches</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une douche.</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1007	<p><u>Robinet d'eau dans la cours avant et arrière</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la fourniture et la pose d'une douche.</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1101	<p><u>Fosse septique pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la construction d'une fosse septique pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement.</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	

1102	<p><u>Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement</u></p> <p>Ce prix rémunère, dans les conditions générales prévues au contrat, à l'UNITE(U) la construction d'un puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement</p> <p>L'unité à _____ Francs CFA</p>	u	
1103	<p><u>Caniveaux bétonnes 30x30 tout autour du bâtiment</u></p> <p>Ce prix rémunère, selon les conditions générales prévues au contrat le METRE LINEAIRE (ml) de caniveau. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
1104	<p><u>Dallattes pour caniveaux ép. 12cm</u></p> <p>Ce prix rémunère, selon les conditions générales prévues au contrat le METRE LINEAIRE (ml) de dalle pour caniveau. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre linéaire à _____ Francs CFA</p>	ml	
1105	<p><u>Paves sur la cours avant et arrière</u></p> <p>Ce prix rémunère, selon les conditions générales prévues au contrat le METRE LINEAIRE (m2) de caniveau. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre carré à _____ Francs CFA</p>	m2	
1106	<p><u>Rampe d'accès pour handicapés</u></p> <p>Ce prix rémunère, selon les conditions générales prévues au contrat le METRE CUBE (m3) de rampe pour handicapés dosée à 350kg/m3. Il rémunère tous les travaux tels qu'ils sont décrits dans le " CCTP ".</p> <p>Le mètre cube à _____ Francs CFA</p>	m3	
-			

CADRE DU DETAIL ESTIMATIF TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'AR KOBDOMBO

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P. UNITAIRE
----	-------------	-------	-----	-------------

LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES- DEPENDANCE D'ASTREINTE

101	Installation du chantier	FF	1.00	
102	Construction d'une dépendance d'astreinte au CSI	FF	1.00	
SOUS TOTAL LOT 100				

LOT 200 : ENDUITS CHAPES ET DIVERS

201	Achèvement de fourniture et pose de Claustras	m ²	20	
202	Ragréage des surfaces en béton	m ²	60	
203	Achèvement des Enduits sur murs	m ²	20	
204	Remplissage pour surélévation des placards de 10 cm	m ²	5.31	
205	Chape de 3 cm	m ²	280	
206	Paillasse en béton armé	ml	8.85	
SOUS TOTAL 200				

LOT 300 : PLAFONDS

301	Plafonds en contreplaqué	m ²	280	
302	Plafonds en tôle lisse	m ²	50	
303	Couvre-joints	ml	520	
SOUS TOTAL LOT 300				

LOT 400 : REVETEMENTS SCELLES

401	Grès cérame antidérapant	m ²	280	
402	Faïences pour pièces humides	m ²	100	
403	Plinthe en grès cérames de 15cm de hauteur	ml	375	

SOUS TOTAL LOT 400				
LOT 500 : CHARPENTE COUVERTURE				
501	Dépose et pose bois de charpente traitée au xylamon	m3	5	
502	Planche de rive	ml	120	
503	Tôle de rive	ml	120	
504	Tôle de noue	ml	19.6	
505	Tôle faitière	ml	80	
506	Dépose et pose couverture en tôle bac de 5/10 ^e	m2	400	
507	Gouttières	ml	55	
508	Descente d'eau en PVC	ml	18.6	
SOUS-TOTAL 500				
LOT 600 : MENUISERIE BOIS				
601	Porte isoplane 0,7x2, 10 (P 11)	u	12	
602	Porte isoplane 1,00x2, 10 (P 12)	u	9	
603	Porte isoplane 0,6x2, 10 (P 1)	u	4	
604	Fenêtre châssis naco 10 lames 1,5m y compris toile moustiquaire	u	12	
605	Fenêtre châssis naco 7 lames 1,5m y compris toile moustiquaire	u	12	
606	Placard de 0,8x3 en CP ép. 0,19 y compris étagères	ens	3	
SOUS-TOTAL LOT 600				
LOT 700 : MENUISERIE METALLIQUE				
701	Grille antivol	m ²	27.36	
SOUS TOTAL LOT 700				

LOT 800 : PEINTURE VITRERIE

801	Nettoyage général sur les surfaces à peindre	m ²	1200	
802	Peinture sur murs extérieurs trois couches	m ²	480	
803	Peinture sur murs intérieurs deux couches	m ²	780	
804	Peinture sur menuiserie bois	m ²	85	
805	Peinture sur grilles antivol châssis CN	m ²	27.36	
806	Peinture sur plafond	m ²	280	

SOUS TOTAL LOT 800

LOT 900 : ELECTRICITE

901	Ceinture de terre mise à terre	ml	148.64	
902	Liaison équipotentiel	Ens.	1	
903	Coffrets et tableaux	U	1	
904	Interrupteurs simples allumage y compris fourreautage et câblage	FF	25	
905	Interrupteurs V-V allumage y compris fourreautage et câblage	U	2	
906	Prises de courant P+T 16A y compris fourreautage et câblage	U	17	
907	Applique sanitaire 2P+T Inter LEGRAND y compris fourreautage et câblage	U	2	
908	Réglette y compris fourreautage et câblage	U	33	
909	Hublot rond étanche y compris fourreautage et câblage	U	11	

SOUS TOTAL LOT 900

LOT 1000 : ASSAINISSEMENT

1001	Réseau d'évacuation des EU/EV	Ens.	1	
------	-------------------------------	------	---	--

1002	Réseau enterré	Ens.	1	
1003	Lavabo blanc	U	5	
1004	Cuvette WC	U	5	
1005	Evier	U	3	
1006	Douches	U	2	
1007	Robinet d'eau dans la cours avant et arrière	U	2	
SOUS- TOTAL LOT 1000				
LOT 1100 : FLUIDES				
1101	Fosse septique pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement	U	1	
1102	Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard de raccordement	U	2	
1103	Caniveaux bétonnés 30x30 tout au tour du bâtiment	ml	125	
1104	Dallattes pour caniveaux Ep. 12cm	ml	9.4	
1105	Pavés sur la cours avant	m2	56	
1106	Rampe d'accès pour handicapés	m3	0.2	
SOUS- TOTAL 1100				
RECAPITULATIF				
LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES- DEPENDANCE D'ASTREINTE				
LOT 200 : ENDUITS CHAPES ET DIVERS				
LOT 300 : PLAFONDS				
LOT 400 : REVETEMENTS SCELLES				
LOT 500 : CHARPENTE COUVERTURE				

LOT 600 : MENUISERIE BOIS	
LOT 700 : MENUISERIE METALLIQUE	
LOT 800 : PEINTURE VITRERIE	
LOT 900 : ELECTRICITE	
LOT 1000 : ASSAINISSEMENT	
LOT 1100 : FLUIDES	
TOTAL GENERAL HORS TAXES	
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)	
TVA : 19,25 % HT	
IR : 2.2 ou 5,5 % HT	
TOTAL DES TAXES	
NET A PAYER A L'ENTREPRENEUR	

SOUS DETAIL DE PRIX

DESIGNATION :

N° PRIX	Rendement journalier	Quantité totale	Unité

NB : les dates de dépôt et d'ouverture des offres restent fixer le 19 septembre 2020 aux mêmes heures.

KOBDOMBO le 28 Aout 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE D'OKOLA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2020 DU 24 JUILLET 2020 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BOUCHAGE DE NIDS DES POULE DU TRONÇON DE 6KM NKOLESSONG – CARREFOUR 4 – ESSONG ABOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, au plus tard le 24 août à 10 heures, heure locale. Elle devra porter la mention.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, au plus tard le 04 septembre à 10 heures, heure locale. Elle devra porter la mention.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 24 août 2020 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 04 septembre à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) ARTICLE 14 : DEPOT DES OFFRES Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service de l'Assiette Fiscale situé à la Mairie d'Okola, au plus tard 04 septembre 2020 à 10 heures, heure locale. ARTICLE 16 : OUVERTURE DES OFFRES L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 04 septembre 2020 à 11 heures, heure locale, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola.</p>

OKOLA le 26 Aout 2020

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**ADDITIF N 002FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/FNE/CIPM/20POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON DIESEL
ET D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE ESSENCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :

Pages	Au lieu de lire ou manquement	Lire ou ajouter
Avis d'appel d'offres		
5	Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et siX (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essonon, en face de la MIRAP, au plus tard le <u>03/09/2020</u> à 10 H 00	Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et siX (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essonon, en face de la MIRAP, au plus tard le <u>10/09/2020</u> à 10 H 00
5	Elle aura lieu le <u>03/09/2020</u> , à 11 H 00 , dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA	Elle aura lieu le <u>10/09/2020</u> , à 11 H 00 , dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA
6		Article 12.1-10 Absence de la caution de soumission ;
7		<u>16. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS :</u> - Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.
6	12.1 Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années	08. ne pas figurer pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ayant abandonné une commande publique au cours des trois dernières années -
Cahier des clauses administratives particulières		
53		

Article 4 : La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin
2012 r

Supprimer car certaines de ces dispositions sont
caduques



59	Article 19	Article 19 : ajouter le visa du MINMAP sur le décompte général et définitif
----	------------	---

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBELEL ALBERT

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**ADDITIF N 003/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°003/AONO/FNE/CIPM/20POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DES
 ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres			
Au lieu de ...			
N/A			
Lire plutôt			
Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :			
Pages	Au lieu de lire ou manquement	Lire ou ajouter	
Avis d'appel d'offres			
5		<ul style="list-style-type: none"> Article 11.2 Absence de la cause de la soumission ; 	
5	<i>Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises</i>	<ul style="list-style-type: none"> (Absence ou non conformité de l'une des pièces exigées. un délai de 48 heures après l'ouverture des plis est accordé pour produire ou remplacer la pièce en question) 	
Règlement particulier de l'appel d'offres			
30	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé à chaque page et signé à la dernière.	Supprimer cette exigence	
Cahier des clauses administratives particulières			
59	Article 19	Article 19 : ajouter le visa du MINMAP sur le décret général et définitif	

ADDITIONAL CLAUSE NO. 003/FNE/DG/ TO THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN

EMERGENCY PROCEDURE N0.003/AONO/FNE/CIPM/20

FOR THE SUPPLY OF COMPUTER HARDWARE AND ACCESSORIES TO THE NATIONAL EMPLOYMENT FUND (NEF)

The General Manager of the National Employment Fund (NEF), Contracting Authority, in conformity with the provisions of The General Regulation of the above- mentioned Invitation to Tender, hereby informs the interested bidders by this Invitation To Tender that the following adjustments have been brought to the Tender File concerned:

Pages	Outside of rather
Invitation to Tenders	
5	<ul style="list-style-type: none"> Article 11.2 Absence of the bid bond
5	Absence of compliance of the required administrative documents Absence of compliance of the required administrative documents of 48 hrs after the opening of te envelopes is granted to produce or replace the part in question.
Specifics Regulations of the callfor Tenders	
Special Administrative Clause duly initialed on each page and signed on the	Remove this requirement
30	
Special Administrative Clauses Specifications	
59	Article 19 : Add the MINMAP visa on the final general statement

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBELEL ALBERT

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

ADDITIF N 001/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FNE/CIPM/20POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres		
<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>		
<p>Lire plutôt</p> <p>Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :</p>		
Pages	Au lieu de lire ou manquement	Lire ou ajouter
Avis d'appel d'offres		
4	Article 6 : Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essonno, en face de la MIRAP, au plus tard le 26/08/2020 à 10 heures 00 , heure locale,	Article 6 : Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essonno, en face de la MIRAP, au plus tard le 31/08/2020 à 10 heures 00 , heure locale,
6	9. Absence d'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché (Commande publique) au cours des trois dernières années et ne figurant pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP.	9. ne pas figurer pas dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ayant abandonné une commande publique au cours des trois dernières années

6	8. Absence dans le volume 1 de documents à caractères administratif et technique régissant le marché (TDR et CCAP) paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page ; signature portant la mention manuscrite « Lu et Approuvé » et « bon pour accord » avec cachet, nom et qualité du signataire ;	Supprimer ce critère
7	17. Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699370748.	17. Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert suivant : 15 17
Règlement particulier de l'appel d'offres		
21	Durée de validité de la caution 90 jours	Durée de validité de la caution 30 jours au de la de la date de validité des offres
Cahiers des Clauses Administratives Particulières		
64	<p><u>Article 19 : Intérêts moratoires</u></p> <p>Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément à l'article 88 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.</p>	<p><u>Article 19 : Intérêts moratoires</u></p> <p>Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément à l'article 166 portant Code des Marchés Publics.</p> <p style="text-align: right;">YAOUNDE le 28 Aout 2020 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL MBELEL ALBERT</p>

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com